

# LA PRESSE

## FORMULE 1 VAUDEVILLE À INDIANAPOLIS



SIX VOITURES AU DÉPART, UN SIMULACRE DE COURSE, UNE VICTOIRE BIDON. TOUT ÇA DEVANT LE PLUS GROS MARCHÉ DE LA PLANÈTE. LA FORMULE 1 A CONNU UNE SÈVÈRE SORTIE DE PISTE, HIER, À INDIANAPOLIS. SEULES LES MONOPLACES ÉQUIPÉES DE PNEUS BRIDGESTONE ONT PRIS LA ROUTE AU GP DES ÉTATS-UNIS. UN FIASCO, ONT ADMIS TOUS LES ACTEURS DE LA F1. À QUI LA FAUTE? NOS INFORMATIONS, PAGES A2 À A5 ET SPORTS 5.

### L'arrogance



La Formule 1 a repoussé hier les limites du ridicule. Et gaspillé tout le capital de sympathie que la série, plus chaudement disputée que jamais cette année, s'était gagnée au cours des derniers mois.

On qualifie souvent la F1 de «grand cirque». Jamais l'appellation n'aura été plus appropriée qu'après les clowneries d'hier à Indianapolis. Même la Ligue nationale de hockey n'a jamais autant manqué de respect envers ses fans, ni fait preuve d'une insouciance aussi spectaculaire à leur endroit.

> Voir BÉGIN en A4

**Mon clin d'oeil GUY NANTEL**  
Le Grand Prix des États-Unis a été lancé avec six voitures seulement. «Maudits pneus! Pour une fois que j'aurais pu finir parmi les huit premiers...»  
— Jacques Villeneuve

**Plus de 75 millions de dollars à récolter!**  
Détails à l'intérieur ou à RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

SOMMAIRE	
Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	ACTUEL 7
Décès	AFFAIRES 12
Feuilleton	ACTUEL 7
Forum	A 18 et 19
Horaire télévision	ACTUEL 4
Loteries	A 12
Mots croisés	ACTUEL 7 et SPORTS 6
Mot mystère	ACTUEL 7
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et 4
Quoi faire Fête nationale	ACTUEL 6

**Météo**  
Ensoleillé, maximum 25, minimum 18, plus de détails en page SPORTS 8

6 21924 98765 1

### Omnium des États-Unis La surprise de Campbell



Le Néo-Zélandais Michael Campbell contemple, l'air radieux, le trophée qu'il a remporté après avoir tenu tête à Tiger Woods et gagné le 105<sup>e</sup> Omnium des É.-U., hier, en Caroline du Nord. Les détails en pages 1 à 3 du cahier Sports.

### Air Canada est forcée d'annuler les commandes de nouveaux avions

Les pilotes rejettent l'entente de principe  
HUGO MEUNIER

Excédés d'avoir à faire des concessions, les pilotes d'Air Canada ont décidé de balayer l'entente de principe qui permettait l'achat de 32 appareils Boeing, un rejet qui compromet le plan d'expansion de l'entreprise.

Air Canada et la direction de l'Association des pilotes s'étaient pourtant entendus, le 9 juin dernier, à propos de la commande de 32 gros porteurs 777 et 787 du fabricant Boeing.

Celle-ci comprenait l'acquisition de 18 avions Boeing 777 et 14 de type 787. Les trois premiers 777-300ER devaient être livrés dès 2006. Les 787 Dreamliner devaient arriver, quant à eux, en 2010.

Samedi en fin de journée, environ 60 % des quelque 3000 pilotes de l'association ont balayé l'entente de principe par voie électronique.

« Un vote serré mais clair », a résumé hier un membre du bureau de direction de l'Association des pilotes d'Air Canada, Jean-Marc Bélanger.

Chaque fois qu'un nouvel appareil entre dans la flotte d'Air Canada, une nouvelle convention collective doit être négociée.

> Voir AIR CANADA en page A16

### Impasse dans les négociations entre Québec et le secteur public Un automne chaud en perspective

**RAYMOND GERVAIS**  
Les négociations sont rompues entre le gouvernement du Québec et les quelque 80 000 enseignants membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Comme un malheur n'arrive jamais seul, les négociations ont aussi achoppé entre le gouvernement et le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), ainsi qu'avec le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Réagissant hier au rejet des offres gouvernementales par les trois syn-

dicats, la présidente du Conseil du Trésor et ministre de l'Administration gouvernementale, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, s'est dit très déçue du rejet des offres gouvernementales par les dirigeants des syndicats.

> Voir NÉGOS en page A16

### LA BACKSTREETMANIE FRAPPE ENCORE



**Solarium Panovision**  
Enfin! un solarium pour aussi peu que 4295\$ ou 74,99\$/mois\*  
Rabais de 50% sur les stores au toit et verre teinté gratuit\*\*  
Venez visiter nos salles de montre  
Saint-Laurent 4940, chemin du Bois-Franc. Heures d'ouverture : lun-ven 10h-17h, sam 10h-15h.  
Longueuil 848, place Trans-Canada. Heures d'ouverture : lun-ven 10h-17h, sam 10h-15h.  
Gatineau 1201, boul. St-Joseph. Heures d'ouverture : lun-sam 9h-17h, dim 12h-17h.  
Conçu et fabriqué par Zylco

Visitez-nous sur [zytco.com](http://zytco.com) ou composez le 1-800-338-2575

\*Aucun dépôt et sujet à approbation du crédit. Versements égaux échelonnés sur 72 mois à un taux annuel de 7,85%. Taxes non-incluses. Frais d'installation non-compris. Autres détails en salle de montre. \*\*Pour un temps limité avec l'achat d'un solarium Panovision. Membre A.P.C.H.O. Licence R.B.O. - 1983-2179-28

# FORMULE 1 VAUDEVILLE À INDIANAPOLIS

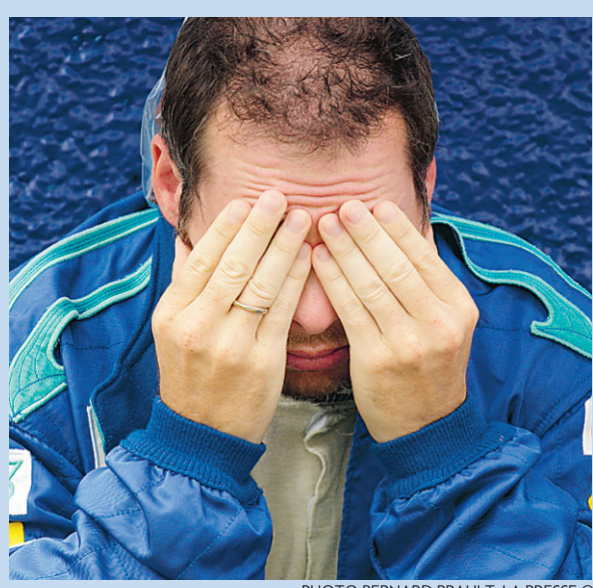


PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

« C'est très triste. Tout spécialement pour les fans qui s'étaient déplacés nombreux. Moi, je voulais courir coûte que coûte, avec ou sans chicane. Des risques, les pilotes en prennent tout le temps. »

- Jacques Villeneuve, pilote Sauber

Des fans qui n'en sont plus

## La F1 devra régler ses problèmes

LUC DOMENJOZ COLLABORATION SPÉCIALE

Ils étaient 150 000, hier, à avoir pris le chemin du célèbre Speedway pour voir 20 voitures batailler. Lorsque les monoplaces ont pris le chemin des puits, à l'issue de l'ultime tour de formation, personne n'a compris ce qui se passait. Dans les tribunes, les gens se tenaient debout, immobiles, incroyables. La course lancée, le public a commencé à réaliser qu'il ne se passerait rien de plus que ces six misérables monoplaces défilant comme à la parade. Les pouces se sont alors tournés vers le bas, à la façon dont Jules César mettait ses gladiateurs à mort au cirque Maxime de Rome. De cette mascarade, le public ne voulait pas.

Sorti du paddock, on rencontrait des fans qui n'en étaient plus. Les gens ne comprenaient rien à ce qui se passait et jugeaient qu'on se moquait d'eux. L'espace d'un moment, on a cru que les spectateurs allaient donner l'assaut au paddock. Par prudence, les organisateurs ont fait appel aux services anti-émeutes de la police d'Indianapolis, dont des représentants plutôt intimidants ont commencé à parcourir le public qui se tenait devant le paddock. Pendant toute la course, par haut-parleur, le commentateur du circuit a d'ailleurs supplié les spectateurs de ne pas jeter de bouteilles sur la piste et de ne pas casser les installations du circuit. Peine perdue. On n'a pas fini de mesurer les conséquences des événements d'hier. En n'ayant pas réussi à trouver un compromis pour disputer la course — ce qui aurait été le minimum pour respecter les spectateurs et les téléspectateurs —, les écuries et la FIA ont mis en péril l'avenir de leur propre discipline



CHRISTIAN TORTORA DANS LES COULISSES COLLABORATION SPÉCIALE

INDIANAPOLIS — Le spectacle était médiocre. Les spectateurs, furieux. Et les acteurs, impuissants. La Formule 1 restera longtemps marquée par les événements survenus ce week-end à Indianapolis. Mais elle pourra peut-être en tirer des conclusions.

Des poursuites? Les écuries équipées de pneus Michelin ne se lanceront pas dans une guérilla juridique contre le fabricant français pour une bonne raison: elles ont été totalement solidaires de sa décision.

Évidemment, Mercedes, BMW ou Honda ne peuvent envoyer des pilotes en piste alors que leur sécurité est en jeu sous peine d'en payer le prix devant les tribunaux. En même temps, ça n'a pas empêché Ron Dennis, de McLaren, de demander à Kimi Raikkonen s'il désirait poursuivre la course au Grand Prix d'Europe, au mois de mai, même si les vibrations de sa voiture, à la suite d'une crevaillon, étaient devenues intolérables. Par ailleurs, les organisateurs et les spectateurs du Grand Prix des États-Unis ont quand même eu droit à une course. Aussi absurde que soit le résultat, des voitures ont bien roulé sur l'Indianapolis Motor Speedway. Je pense qu'un public davantage



PHOTO JOHN GRESS, REUTERS

Bon nombre de spectateurs ont manifesté leur désapprobation hier à Indianapolis, tandis que d'autres réclamaient le remboursement de leur billet.

habitué au cinéma parfois tragique de la F1 n'aurait pas réagi d'une telle façon. Lorsque les voitures se sont présentées sur la grille de départ, les spectateurs ont cru qu'ils auraient droit à un Grand Prix normal.

Mais en les voyant rentrer dans les puits, ils n'ont plus rien compris.

Tenus dans l'ignorance, ils ont réagi avec colère. Des bouteilles ont été jetées sur la piste. Un caméraman de Formula One Ma-

nagement a même été agressé. Une fois le spectacle lancé, il était bien tard pour les appels au calme.

Tout cela va accélérer l'évolution de la F1 et l'obliger à corriger ses problèmes. Dont, en premier lieu, la règle de l'unanimité. On ne peut s'attendre à ce que des écuries qui se battent les unes contre les autres durant toute l'année se mettent subitement d'accord. C'est foutu d'avance.

La FIA elle-même devra faire preuve de plus de souplesse. Devant sa volonté affirmée de percer le marché américain, et devant la solidarité des pilotes qui soutenaient l'idée de modifier le circuit, les grands bonzes de la F1 auraient dû accepter un compromis. Peu importe ce qu'en pensait Ferrari.

Bien sûr, la FIA a suggéré que les coureurs lèvent un peu le pied devant le danger d'une crevaillon. Mais il faut être réaliste. Les coureurs, une fois la visière du casque baissée, n'ont qu'une chose en tête: foncer le plus vite possible. Ils ne se soucient pas du reste.

Jacques Villeneuve l'a admis: il était prêt à courir coûte que coûte. Pourquoi? Parce qu'il est un pilote de métier. Si une boîte de vitesse le lâche à 340 km/h, il se retrouvera dans la même situation que Ralf Schumacher ou Ricardo Zonta, vendredi.

Maintenant, la F1 a clairement perdu tout ce qu'elle a construit aux États-Unis depuis des années. On dit souvent que l'être humain a la mémoire courte. J'espère que ce sera vrai cette fois-ci.

Propos recueillis par Jean-Sébastien Gagnon

LIMELIGHT

©2003 PIAGET

www.piaget.com

**PIAGET**  
Genève

Célébrons 25 ans d'excellence

**CHÂTEAU D'IVOIRE**

2020, rue de la Montagne • Montréal • (514) 845-4651  
Sans frais 1 888 883 8283  
www.chateaudivoire.com

DERNIERS JOURS PREND FIN LE 30 JUIN

ACURA

ACURA EL PREMIUM

Moteur VTEC<sup>™</sup> • Roues en alliage de 15 pouces • Coussins gonflables latéraux • Toit ouvrant électrique • Groupe électrique • Freins ABS • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs • Climatiseur sans CFC • Sièges en cuir chauffants

258\$\* PAR MOIS EN LOCATION SUR 48 MOIS

2,8%\* TAUX DE LOCATION OU DE FINANCEMENT

ET POUR 10\$\*\* DE PLUS PAR MOIS OBTENEZ L'ENSEMBLE AERO

L'ensemble est constitué de jupes avant, arrière et latérales, d'un aileron ainsi que d'un embout d'échappement chromé.

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie  
Blainville  
(450) 435-4455  
acuraplus.com

GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain E.  
Anjou  
(514) 354-8811  
galeriasacura.com

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean-Talon O.  
Montréal  
(514) 340-1344  
lucianiacura.com

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau  
Brossard  
(450) 659-1616  
acurabrossard.com

ACURA DE LAVAL  
2500, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 682-4050  
acuralaval.com

ACURA GABRIEL  
4648, boul. Saint-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
(514) 696-7777  
acuragabriel.com

3322357A

**PROGRAMME POUR DIPLOMÉS**

\*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura EL (modèle ES3585) et pour l'Acura EL (modèle ES3585) avec ensemble Aero) 2005 neuve. Pour l'Acura EL (modèle ES3585), un acompte de 2 530\$ vous donne un versement mensuel de 258\$ et un total des paiements de 14 914\$. \*\*Pour l'Acura EL (modèle ES3585) avec ensemble Aero), un acompte de 2 530\$ vous donne un versement mensuel de 268\$ et un total des paiements de 15 394\$. Taux de location annuel de 2,8%. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,12\$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation de 1 050\$, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. \*Offre de financement à l'achat d'une durée limitée, établis pour l'Acura EL (modèle ES3585) et modèle ES3585) avec ensemble Aero), par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Par exemple, 20 000\$ à 2,8%. Paiements mensuels de 440,92\$ pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 164,16\$. Total des paiements de 21 164,16\$. Un acompte pourrait être exigé. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin 2005. Le modèle offert peut différer de la photographie. Les récents diplômés universitaires et collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750\$ sur certains modèles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

# FORMULE 1 VAUDEVILLE À INDIANAPOLIS

« J'ai honte de faire partie de tout cela. La vérité, c'est que des personnes matures n'ont pas été capables de trouver un compromis qui nous aurait permis de donner le spectacle auquel tout le monde s'attend de la part de la Formule 1. »

— David Coulthard, pilote Red Bull

« La responsabilité est la nôtre dans la mesure où nous n'avons pas pu présenter à Indianapolis des pneus qui permettaient de présenter la course dans des conditions sécuritaires. »

— Pierre Dupasquier, directeur de la division sportive, Michelin



PHOTO STAN HONDA, AGENCE FRANCE-PRESSE

Indianapolis, hier en début d'après-midi. Une image surréaliste : devant des gradins aux rangées clairsemées, six voitures seulement s'élancent de la grille de départ. À l'extrême gauche, les Ferrari de Schumacher et de Barrichello, roue dans roue, sont suivies quelques dizaines de mètres plus loin par les deux Jordan, au premier plan, et les deux Minardi, à leur droite.

# « Adieu la Formule 1! »

Bernie Ecclestone se dit furieux « de la stupidité générale »

LUC DOMENJOZ  
COLLABORATIONS SPÉCIALE

INDIANAPOLIS — « Adieu la Formule 1 », a hurlé Bernie Ecclestone, hier, en tournant les talons. L'avenir dira s'il a raison...

Bernie Ecclestone est considéré comme l'un des hommes les plus intelligents du monde sportif. Clairvoyant, astucieux, brillant, redoutable, les adjectifs ne manquent pas pour décrire l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la F1. Hier pourtant, « Mr. E » a échoué dans toutes ses tentatives de conciliation.

« Bernie, go home and never come back » : au moment de grimper dans sa limousine et de quitter le circuit, discrètement, en plein milieu de la course, Bernie Ecclestone s'est fait copieusement huer par... des membres de l'organisation du Grand Prix — qui se tenaient sur la terrasse surplombant le paddock.

Le Britannique ne s'est pas retourné, a adressé quelques mots aux journalistes présents et a quitté le circuit. Histoire d'éviter d'être pris à partie après la course. « Je suis absolument furieux de la stupidité générale, lâche-t-il avant de s'effa-

« Essayez au moins de faire quatre ou cinq tours, juste pour le spectacle », suppliait Bernie Ecclestone sur la grille de départ.

cer. Le bon vieux temps du sport automobile est terminé. J'ai essayé d'arranger les choses, de trouver un compromis, mais je n'y suis pas parvenu. C'est toute l'image de la F1 qui s'en va... »

### Une parodie de course

Le Grand Prix des États-Unis n'a pas eu lieu. Si Michael Schumacher et cinq de ses collègues pilotes ont

bien fait 73 tours sur le circuit d'Indianapolis, le simulacre de course auquel les spectateurs présents ont assisté ne mérite pas l'appellation de Grand Prix.

À la base, un simple problème technique de fabrication de pneus,

problème d'ailleurs non encore identifié. Les pneus apportés ici avaient été testés à Monza, un circuit lui aussi doté d'un virage à fort appui et d'une longue ligne droite. Sans que le moindre problème n'apparaisse. Mais arrivés ici, les mêmes pneus ne semblaient pas en mesure de rouler plus d'une dizaine de tours, sans qu'une explication puisse être trouvée.

Dès que le problème a été constaté, vendredi, Michelin a tenté l'impossible pour le résoudre : deux ingénieurs présents sur le circuit furent envoyés par avion privé à Greenville, dans le Dakota du Sud, au centre de recherche américain de la marque. De nouveaux pneus furent envoyés par avion spécial pour fournir aux écuries des gommes plus sûres. Des discussions sans fin eurent lieu toute la nuit, et toute la matinée d'hier pour tenter de trouver une solution.

De nombreuses possibilités furent examinées, notamment celle de créer une chicane artificielle dans l'anneau de vitesse, afin de ralentir les voitures et de rendre cette fameuse courbe moins dangereuse. Il fut aussi question de placer les voitures équipées de Bridgestone devant les autres sur la grille de dé-

part. Aptes à sauver le spectacle mais peu conformes à l'équité sportive, toutes ces propositions furent rejetées par la FIA ou par Ferrari — qui bloquait l'unanimité requise parmi les équipes.

Du coup, les écuries fournies par Michelin décidèrent de ne pas prendre le départ. « Essayez au moins de faire quatre ou cinq tours, juste pour le spectacle », suppliait Bernie Ecclestone sur la grille de départ, dans un dernier effort de conciliation. « Pas question, trançait Flavio Briatore, le patron de Renault. S'il n'y a pas de chicane, on ne court pas. »

Luc Domenjoz est l'auteur de *L'Année Formule 1*, un livre retraçant les faits marquants de chaque saison de Formule 1.

### AUTRES TEXTES

En page 5 du cahier Sports.

## L'Amérique déçue

LUC DOMENJOZ  
COLLABORATIONS SPÉCIALE

Le vrai problème, c'est que désormais, il ne sera plus possible d'organiser un Grand Prix aux États-Unis. La Formule 1, en un jour, s'est discréditée aux yeux du plus important marché commercial du monde, celui qu'elle a courtisé pendant des années avant de pouvoir s'y implanter.

Il est 17h15 hier après-midi lorsque Joie Chitwood, le patron des opérations de l'Indianapolis Motor Speedway, improvise une conférence de presse au hangar E2. Plusieurs dizaines de journalistes européens viennent écouter

un homme blessé, le prototype de l'Américain furieux contre ceux qui lui ont fait du mal.

« Nous sommes épouvantablement déçus, lâche-t-il. Le circuit a énormément investi pour faire venir la Formule 1 ici, et jamais nous n'aurions pu anticiper ce qui s'est produit. Cinq ans d'efforts ont été réduits à néant en un jour. Nous n'avons eu aucun contrôle sur les événements, on ne nous a rien expliqué. Pour nous, les responsables sont la FOM (la société de Bernie Ecclestone), la FIA et Michelin. Nous allons étudier nos options avant de décider si nous réclamons des dommages et intérêts. Ce qui vient de se passer est

un énorme pas en arrière. Avant de parler d'un autre Grand Prix en 2006, nous allons étudier nos options. Nous nous sentons autant victimes que les spectateurs. »

Tony George, le président et le propriétaire du circuit, ne trouvait pas de mots pour présenter ses excuses au public, qu'il a averti d'un problème possible par haut-parleur quelques minutes avant le départ. Après la course, il a fait distribuer un communiqué suggérant aux spectateurs mécontents d'écrire directement à Michelin, à la FIA et à la FOM de Bernie Ecclestone. En fournissant les adresses électroniques de chacun !

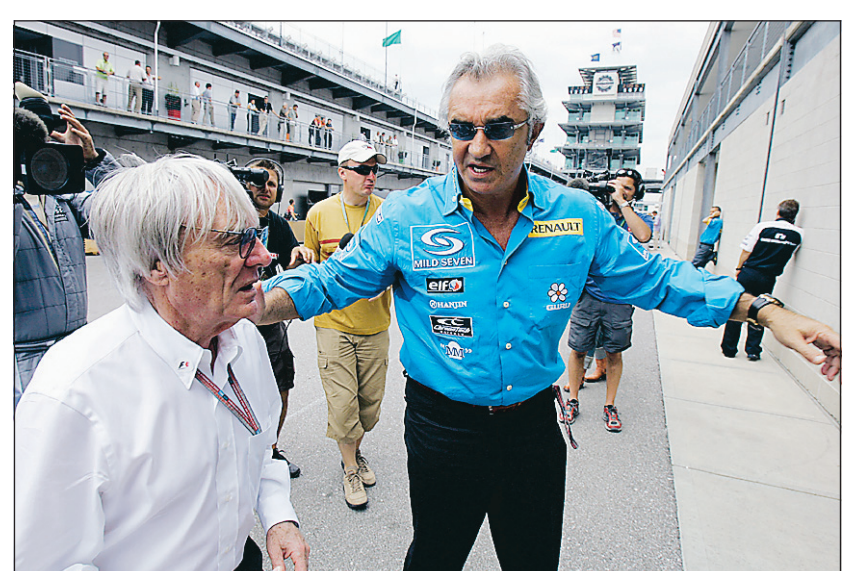


PHOTO DARRON CUMMINGS, ASSOCIATED PRESS

Une image vaut mille mots. Difficile de ne pas entrevoir ici la colère, la panique et l'impuissance de Bernie Ecclestone (à gauche) et de Flavio Briatore.

## FORMULE 1 VAUDEVILLE À INDIANAPOLIS

## L'arrogance

BÉGIN

suite de la page A1

Imaginez. Plus de 150 000 spectateurs réunis à Indy. Des dizaines ou des centaines de millions d'autres, partout dans le monde, rivés à leur téléviseur. Tout le monde attend de voir si la remontée de McLaren sur Renault va se poursuivre. Tout le monde espère un duel homérique entre Kimi Raikkonen et Fernando Alonso, les plus sérieux prétendants au titre de champion du monde de Michael Schumacher.

Au lieu de quoi, on leur offre un ersatz de spectacle, une mascarade qui n'a trompé personne, à commencer par les spectateurs qui ont lancé des bouteilles d'eau et des cannettes de bière sur la piste en signe de protestation : seulement six voitures sur la grille de départ, dont quatre, les Minardi et les Jordan, auraient été plus à leur place à l'Autodrome de Saint-Eustache qu'au Brickyard d'Indianapolis.

À qui la faute ? D'abord à Michelin. Si le fabricant de pneumatiques français s'était présenté ce week-end avec des pneus adaptés aux caractéristiques uniques du circuit de l'Indiana, et en particulier à l'inclinaison de l'hyper-rapide virage numéro 13, le pneu arrière gauche de la Toyota de Ralf Schumacher ne se serait pas désintégré lors des essais libres de vendredi, la sécurité des pneus n'aurait pas été remise en question et on aurait évité le spectacle désolant d'hier après-midi.

Il y a deux fournisseurs de pneus

en F1 : Michelin et Bridgestone. Michelin équipe sept des 10 écuries, dont celles qui occupaient jusqu'à hier les quatre premières places au championnat des constructeurs : Renault, McLaren, Williams et Toyota. Bridgestone, fabricant japonais, est le partenaire de Ferrari, Minardi et Jordan.

Les règlements prévoient que les manufacturiers de pneus peuvent apporter deux types de gommes pour chaque week-end de course, en plus de pneus de pluie qui ne servent qu'en cas de précipitations. Michelin, qui court à Indianapolis depuis son retour en F1 en 2001, aurait dû prévoir la difficulté posée par le circuit, même s'il est vrai que celui-ci a été repavé plus tôt cette année.

## Diverses solutions

Michelin, qui a découvert que son pneu ne pouvait pas tenir plus de 10 tours à haute vitesse, a proposé diverses solutions. D'abord, faire venir de son usine de Clermont-Ferrand de nouveaux pneus, de configuration semblable à ceux employés à Barcelone plus tôt cette année. La FIA a dit non. Le règlement prévoit que les pneus utilisés en course doivent être les mêmes que ceux ayant servi lors des qualifications. Or, les nouveaux pneus seraient arrivés 24 heures après les qualifs, qui ont eu lieu samedi.

Ensuite, Michelin a suggéré qu'on construise une chicane dans le virage 13. Ce n'est pas très compliqué : on dresse deux barrières de pneus qui forcent les voitures à faire un



Bernie Ecclestone (à droite), président de la Formula One Management, Charlie Whiting (à gauche), directeur de course de la Fédération internationale de l'automobile et Jean Todt, directeur sportif chez Ferrari.

« S » et donc à ralentir considérablement. Dans ces conditions, les pneus Michelin auraient tenu le coup.

Sauf que la FIA, qui régleme le sport, n'a rien voulu savoir. « Modifier le circuit pour aider certaines équipes éprouvant des problèmes causés par leur équipement inapproprié violerait les règlements et serait une grave injustice pour les équipes qui se sont présentées à Indianapolis avec des pneus appropriés », a écrit à Michelin le directeur de course de la FIA, Charlie Whiting.

La FIA a plutôt proposé que Michelin indique aux écuries la vitesse maximale à laquelle leurs voitures devraient négocier le virage 13. Pensez-vous vraiment que les pilotes, dans le feu de l'action, auraient respecté cette limite ? Bien sûr que non. Autre solution avancée par la

FIA : que les écuries changent leur pneu arrière gauche tous les 10 tours, pour des raisons de sécurité. Cela aurait signifié six arrêts aux puits et une perte de temps considérable. Là encore, la FIA devait savoir que sa suggestion serait rejetée.

## Ferrari fait cavalier seul

Hier matin, neuf des 10 écuries ont donné leur accord à la création d'une chicane temporaire. Pour que la course ait lieu, les écuries associées à Michelin étaient même prêtes à faire leur deuil des points au championnat, ou encore à laisser les six voitures chaussées de Bridgestone partir en tête sur la grille de départ. Mais Ferrari, comme c'est sa désagréable habitude, a choisi de faire cavalier seul. Le patron de la Scuderia, Jean Todt, n'a pas dit non : il s'est contenté de renvoyer la balle dans la cour de la FIA. Ponce Pilate n'aurait pas fait mieux.

La FIA et Ferrari ont agi avec une incommensurable légèreté. Pire, avec arrogance. La FIA, en s'enfermant dans une logique réglementaire, a ignoré avec une superbe qui frise l'inconscience le désir des amateurs de F1 de voir une course à la régulière, plutôt qu'une parodie (ratée) de Grand Prix. Quant à l'écurie de Maranello, elle a profité sans vergogne de l'infortune de ses ad-

versaires pour remporter une victoire qu'elle ne méritait pas.

Michelin a commis une erreur. Mais c'était une erreur de bonne foi, dont elle paiera le prix par la très mauvaise publicité générée par son incapacité à fournir des pneus de haut niveau à ses partenaires. L'erreur de la FIA et de Ferrari est plus grave. Elle témoigne d'une intransigeance nocive pour le sport et d'une indifférence coupable envers les amateurs, en particulier ceux qui avaient payé le gros prix pour assister à ce qui s'est avéré, au mieux, une pseudo-course.

Si FIA doit tirer un enseignement de la débâcle d'hier, c'est l'urgence d'adopter la règle du pneu unique. Lors du Grand Prix du Canada, le patron de Michelin Compétition, Pierre Dupasquier, a réitéré son opposition absolue à ce changement sur lequel neuf des dix écuries — Ferrari faisant comme d'habitude bande à part — s'étaient pourtant entendues l'autonne dernier.

M. Dupasquier plaideait que seule la compétition fournit l'aiguillon nécessaire pour améliorer constamment les pneumatiques. Malheureusement, force est de constater que la perpétuelle recherche de la performance a son revers : des pneus qui franchissent parfois la limite au-delà de laquelle ils ne sont plus sûrs. S'il y avait eu un seul fournisseur de pneus, toutes les écuries se seraient retrouvées dans la même situation, hier, et la FIA aurait assurément accepté de mettre de l'eau dans son vin.

Ironiquement, le pneu unique fait partie des mesures proposées cette semaine par la FIA afin de réduire les dépenses en F1 à compter de la saison 2008. Sans cette réduction, disent la FIA et son président Max Mosley, l'écart entre les écuries riches et les autres ne cessera de s'agrandir et finira par causer l'« effondrement » de la F1.

À moins bien sûr que la myopie de la FIA ne l'ait achevée d'ici là.

**ACURA Plus**  
**BLAINVILLE**

Un service **vraiment** remarquable

**OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21h**

**Acura EL TOURING 2005**

INCLUANT :  Nouveau moteur VTEC  
 Radio AM/FM, CD, 6 haut-parleurs  
 Roues en alliage de 15 pouces  
 Coussins gonflables latéraux  Toit ouvrant électrique  Régulateur de vitesse  
 Climatiser sans CFC  Groupe électrique  
 Freins ABS  Et tellement plus...

À partir de **248\$** PAR MOIS  
Comptant de 2530\$

**Acura EL PREMIUM 2005**

Incluant en plus...  
 Intérieur en cuir  
 Sièges chauffants

À partir de **258\$** PAR MOIS  
Comptant de 2530\$

**ACURA Plus**  
**BLAINVILLE**

**(450) 435-4455**  
**(514) 875-6677**

255, DE LA SEIGNEURIE [www.acraplus.com](http://www.acraplus.com)

**ACURA**

**CONSULTATION GÉNÉRALE**

PROJET DE LOI N° 86  
LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'ACCÈS  
AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA  
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET  
D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

La Commission de la culture est chargée de tenir des auditions publiques à compter du **13 septembre 2005** dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le **19 août 2005**.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui lui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Par ailleurs, la transmission par courriel d'une version électronique du mémoire serait appréciée, auquel cas toutefois l'envoi de copies papier demeure nécessaire.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à :  
Mme Sonia Grenon, secrétaire de la Commission de la culture, Édifice Pamphile-Le May,  
1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248  
Courriel : [cc@assnat.qc.ca](mailto:cc@assnat.qc.ca)

L'équipe se réunit. Enfin, presque...

Où est David?

Cincinnati.

Mais David était sensé compiler les données.

Cinq minutes avant le début du spectacle. Bonne chance.

D'accord. Commençons.

Nous sommes cuits.

**L'ère de l'ÉQUIPE QUI NE TRAVAILLE PAS EN ÉQUIPE est révolue.**

Votre potentiel. Notre passion.™

Microsoft™

**Microsoft® Office a évolué. Et vous?**

Après tout, la façon dont nous travaillons a changé. Comme tout le monde est de plus en plus occupé, le travail d'équipe est de plus en plus difficile. Voilà pourquoi la dernière version de Microsoft Office facilite l'accès aux espaces de travail en équipe. Maintenant, tous les membres de l'équipe peuvent accéder aux mêmes documents, calendriers et annonces, peu importe où ils se trouvent. C'est un nouvel univers dans lequel les anciens obstacles au travail d'équipe sont tout simplement disparus. Voici venu le temps de changer la façon dont vous travaillez. Découvrez comment à [microsoft.ca/office/evoluez](http://microsoft.ca/office/evoluez)

Nous avons Office 2000. Devrait-on faire une mise à jour?

C'est évident.

Microsoft  
**Office**

# FORMULE 1 VAUDEVILLE À INDIANAPOLIS

## La conséquence d'une guerre sans merci



RÉJEAN TREMBLAY  
CHRONIQUE

Quelle farce digne du scandale des commandites ! Des menteurs et des potentats qui se croient tout permis parce qu'ils ont négocié en trichant leur pouvoir à la tête de la Formule 1 ou de la FIA. Je parle de Bernie Ecclestone et de Max Mosley.

Ce qui s'est passé hier à Indianapolis est la conséquence directe de la guerre que se livrent les constructeurs automobiles et les deux vieillards qui dirigent la Formule 1 et la FIA.

Les constructeurs, ulcérés de voir Bernie Ecclestone rafler la plus grosse partie des revenus de la F1 pour sa fortune personnelle, ont décidé de mettre sur pied leur propre circuit de course de haut niveau à compter de 2008.

Ils étaient six à l'origine. Mercedes, Toyota, Renault, BMW, Fiat (Ferrari) et Ford. Cette année, le groupe (GPWG) a perdu Ford mais a gagné Honda.

Puis, en début d'année, Ecclestone et Max Mosley, président de la FIA, ont réussi un grand coup en convaincant Ferrari de rester avec la FOM, la compagnie de Bernie Ecclestone qui commercialise à travers le monde les droits de la Formule 1. Ce faisant, Ferrari s'est donné un énorme pouvoir sur tout ce qui se passe dans les officines de la FOM et de la FIA. Et a cueilli au passage une centaine de millions de dollars !

Pourquoi pensez-vous que ton ton Bernie s'est autant acharné à punir BAR-Honda il y a quelques semaines ? Il voulait bannir l'écurie pour le reste de l'année. Pourquoi ? Parce que Honda venait de se joindre au groupe GPWG. Il voulait se venger. Il voulait les saigner à blanc. Selon d'excellentes sources d'information, au moins trois autres équipes utilisaient le même truc que BAR-Honda sans avoir de problème avec les commissaires de la FIA.

Hier, le trio FOM-FIA-FIAT s'est moqué de 150 000 spectateurs qui avaient payé le gros prix pour assister à un Grand Prix de Formule 1. Le trio de complices s'est aussi moqué de centaines de millions de téléspectateurs dans le monde.

Michelin a commis une erreur, c'est évident. Mais la compagnie

française s'est excusée et a proposé une solution qui aurait au moins permis de respecter les spectateurs et les téléspectateurs en offrant une course. Il aurait suffi d'installer une chicane pour qu'on respecte le principe même de la course. Les sept patrons d'équipe ont même offert de laisser partir les voitures équipées de Bridgestone en avant des autres et de ne pas prendre de points au championnat pour ne pas ruiner des années d'efforts pour enfin percer le marché américain. Tout le monde était d'accord...

**Hier, les constructeurs ont prouvé que Bernie Ecclestone et Max Mosley n'étaient plus capables de faire fonctionner la F1 et de garantir aux millions de téléspectateurs et d'amateurs un spectacle sportif de qualité.**

sauf Ferrari. Et la FIA, qui a vendu son âme à Ferrari quand la Scuderia a signé une entente avec Ecclestone, s'est réfugiée derrière les règlements en sacrifiant 150 000 spectateurs et des millions de téléspectateurs.

Les gens étaient tellement furieux hier à Indianapolis qu'on conseillait aux membres des équipes de quitter le paddock en complets civils. On craignait pour leur sécurité.

Vous voulez savoir ? Bernie Ecclestone était le propriétaire de l'écurie Brabham dans les années 70. Son conseiller légal et avocat était Max Mosley. Et Charlie Withing, celui qui a refusé l'offre d'installer une chicane pour la FIA, était le chef mécanicien de l'équipe. Hier, c'est ce trio menant le sport automobile mondial qui a tout bousillé.

Bernie Ecclestone est impliqué dans une guerre sans merci contre les constructeurs. Ne croyez pas

GPWC veut le Grand Prix du Canada à Montréal, GPWC veut le circuit Gilles-Villeneuve pour y faire courir ses Mercedes, BMW, Renault, Honda et Toyota. Dans une course qui sera vendue sous le nom de Formule 1 puisque les lois européennes ne permettent pas à Bernie Ecclestone de protéger l'utilisation du nom et de ses dérivés.

Ne vous trompez pas, hier, les constructeurs ont prouvé que Bernie Ecclestone et Max Mosley n'étaient plus capables de faire fonctionner la F1 et de garantir aux millions de téléspectateurs et d'amateurs un spectacle sportif de qualité. Tony George a reçu le message lui aussi.

Ça n'empêchera pas la F1 de poursuivre sa tournée autour du monde. Ecclestone va continuer à faire valser les promoteurs. Tant qu'il aura le pouvoir, ça va se passer ainsi. Mais on a eu la preuve hier que les entreprises milliardaires de l'industrie automobile sont capables de se tenir le cas échéant. Tout ce qui leur manque pour prendre le contrôle de la Formule 1, c'est un homme d'envergure capable de concilier leurs intérêts et de mettre en place une série de courses.

Dans la région 514, il y a justement quelqu'un...

## Villeneuve s'est rangé derrière Michelin, la mort dans l'âme

PRESSE CANADIENNE

INDIANAPOLIS – Triste jour pour la Formule 1 réduite à présenter un spectacle indigne à des fans d'abord incrédules et bientôt révoltés.

Longtemps, pourtant, on a cru que le 49<sup>e</sup> Grand Prix des États-Unis, le sixième sur l'Indianapolis Motor Speedway, allait être sauvé. Au terme des diverses réunions qui ont regroupé les patrons des écuries, un accord étant en vue. Pour ralentir les monoplaces sur le *banking* et permettre aux écuries équipées de pneus Michelin de concourir sans risque pour la sécurité, l'installation d'une chicane avant le virage 13 était proposée. Neuf des 10 écuries votaient sa mise en place quitte à ce qu'aucun point ne soit attribué. Pour elles, l'essentiel était de sauver le spectacle.

Hélas, se retranchant derrière le règlement et le fait que seule l'autorité sportive est habilitée à prendre une décision de ce type, la Scuderia Ferrari refusait de donner son aval.

À 12 h 40, soit cinq minutes avant la fermeture de la ligne dans stands, les 14 monoplaces équipées en Michelin, consentaient à rejoindre la grille mais, au terme du tour de formation, elles décidaient toutes de revenir à leur stand. Le Grand Prix était décapité.

### Triste spectacle

Alors que le triste spectacle se déroulait sous le jet de bouteilles d'eau et de cannettes de bière, Jacques Villeneuve pliait bagage avec une pensée pour les fans.

« C'est très triste, soufflait-il, tout spécialement pour les fans qui s'étaient déplacés nombreux. Moi, hier, je voulais courir coûte que coûte, avec ou sans chicane. Des risques, les pilotes en prennent tout le temps : une suspension peut casser en bout de ligne et plein d'autres choses encore.

« Seulement, après une petite réflexion, je ne pouvais que me rallier au choix de Michelin de courir seulement avec une chicane. Sans elle, le risque aurait été trop grand et personne ne peut jouer avec la vie des pilotes. Surtout une entreprise comme Michelin. La décision a été prise la mort dans l'âme mais elle devait être prise. Michelin est une société responsable et personne n'aurait compris qu'elle ne la prenne pas. Je joins mes excuses à celles de mes confrères mais il fallait une chicane pour sauver le *show*. Sans elle, c'était trop risqué. »

La F1 reviendra-t-elle aux États-Unis et à Indianapolis ? Rien n'est moins sûr.

# POUR QUE CHAQUE VOTE COMPTE...

Voter est un droit fondamental et la voix du peuple doit profiter d'un processus démocratique amélioré. La Loi électorale doit être modernisée.

---

Dès l'automne, vous pourrez participer à une consultation publique sur un avant-projet de loi proposant, notamment, un nouveau mode de scrutin pour le Québec.

---

Faites valoir votre droit de parole. Chaque voix compte.

Pour en savoir davantage sur cette consultation, visitez le [www.institutions-democratiques.gouv.qc.ca](http://www.institutions-democratiques.gouv.qc.ca).

## ACTUALITÉS

## Bain de soleil pour plaisanciers du dimanche



PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE

À l'issue d'une semaine balayée par la pluie et la fraîcheur, le soleil et la température plus clémente ont baigné la majeure partie de la province hier. Le mercure a atteint, timidement, les 21 degrés Celsius à Montréal. Des conditions idéales pour entre autres la navigation de plaisance et... le farniente sur son bateau, comme en témoigne cette photo croquée dans le Vieux-Port. Environnement Canada prévoit que ce temps ensoleillé se maintiendra jusqu'à jeudi au moins.

# Une économie qui coûte cher

Montréal fait face à une poursuite de 2,7 millions après avoir réduit ses coûts de déneigement de 200 000 \$

BRUNO BISSON

Pour avoir abandonné des stations de mesure qui coûtaient 200 000 \$ par année, la Ville de Montréal fait maintenant face à une poursuite de plus de 2,7 millions de dollars de la part de ses 15 entreprises de déneigement, qui ne croient pas à la valeur de ses mesures de neige pour l'hiver 2003-2004.

Ces entreprises, qui sont payées en fonction des chutes de neige enregistrées, estiment avoir ramassé 38 centimètres de neige de plus que les quantités payées par la Ville, durant l'hiver 2003-2004, pendant lequel ces stations de mesure ont été mises hors fonction, à deux jours d'avance, et « sans raison apparente ».

« Depuis au moins 1978, lit-on dans la poursuite, (la Ville de Montréal) utilise des stations de nivométrie pour calculer le montant total des précipitations et assurer une rémunération équitable. (Les entreprises de déneigement) n'ont jamais eu d'avis raisonnable, verbal ou écrit, ni aucune raison de croire que la Ville s'apprêtait à changer la procédure pour le mesurage des précipitations après toutes ces années. »

La décision d'abolir les nivomètres a été annoncée aux entrepreneurs le 13 novembre 2003, deux jours avant l'entrée en vigueur des contrats de déneigement annuels. La Ville a aussi précisé à cette occasion qu'elle utiliserait désormais les relevés mensuels des précipitations d'Environne-

ment Canada pour déterminer les quantités de neige tombées, et fixer les honoraires des déneigeurs, alors que ces relevés avaient toujours montré un « écart historique » avec les mesures de la Ville.

Or, prétendent aujourd'hui les déneigeurs, la Ville de Montréal « savait qu'en omettant de renouveler les contrats qu'elle octroyait par le passé quant au maintien des stations de nivométrie et le contrat donné à Environnement Canada pour les observations météorologiques, elle biaisait les rapports quant aux précipitations de neige ».

Le plus étonnant, c'est que la Ville savait aussi qu'elle s'exposait à des poursuites en abandonnant son réseau de nivométrie.

Dans le procès-verbal d'une séance du comité exécutif du mois d'août 2003, cité par la poursuite, il est stipulé que « si un nouveau contrat n'est pas octroyé, il faudrait prendre les mesures ailleurs (ex. aéroport de Dorval ou Saint-Hubert). Cela ne respecte pas les ententes avec plusieurs entrepreneurs en déneigement, et peut engendrer des conséquences juridiques ».

Cinq mois plus tard, la Ville de Montréal a quand même aboli ses stations de mesure, dont le coût d'entretien et d'exploitation annuel était d'environ 200 000 \$, selon les informations recueillies par *La Presse*.

En comparant sur une période de 15 ans les précipitations mesurées par les nivomètres de Montréal et

les données enregistrées aux aéroports de Dorval et de Saint-Hubert, les déneigeurs ont établi à 38 centimètres, durant cet hiver-là, la différence entre les quantités de neige payées par la Ville, et celles qui seraient réellement tombées.

À un coût de 2,7 millions, les compensations demandées par les 15 entreprises équivalent à plus de 70 000 \$ pour chaque centimètre d'écart entre les mesures de la Ville et les estimations des entrepreneurs.

Pour chacun des entrepreneurs, les sommes contestées représenteraient un revenu additionnel de 91 000 \$ à 325 000 \$, selon la superficie des territoires couverts par chacun d'entre eux, pendant l'hiver 2003-2004.

## Cet été, on contribue à l'essence de votre voyage!

500 \$ d'essence gratuit \*\*\*\*



OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

### OUTBACK 2.5i FAMILIALE 2005

#### Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru

- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports
- Climatiseur • Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po
- ★★★★★ Sécurité cinq étoiles de la Direction Nationale de la Sécurité Routière (États-Unis, NHTSA) lors de tests de collisions frontales et latérales\*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%\*\*\* | 32 995\$\*\*  
P.D.S.F.



### LEGACY 2.5i BERLINE 2005

#### Traction intégrale symétrique à prise constante Subaru

- Moteur boxer 2,5 L - 168 ch • Transmission manuelle à 5 rapports • Climatiseur
- Stéréo AM/FM/CD • ABS aux 4 roues • Jantes en alliage d'aluminium 16 po
- Meilleur choix en matière de sécurité routière selon l'Institut d'assurance pour la sécurité routière (États-Unis, IIHS)\*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE

1,8%\*\*\* | 27 995\$\*\*  
P.D.S.F.

www.subaru.ca

SUBARU SAINTE-AGATHE SAINT-AGATHE DES-MONTS  
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE  
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL  
SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME  
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY  
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX  
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES

JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD  
CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL  
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG

Traction intégrale



SUBARU

\* Classement cinq étoiles basé sur des tests de collisions portant sur les quatre positions de passagers de la Subaru Outback 2005 (www.safercar.gov). • Meilleur choix\* basé sur une évaluation globale notée « bonne » de la Subaru Legacy par l'Insurance Institute of Highway Safety (IIHS) (www.iihs.org). \*\* Pour les modèles Outback 2.5i Familiale 2005 5 vitesses (5D1UL) et Legacy 2.5i Berline 2005 5 vitesses (5A1UL) : prix détail suggéré du fabricant. Transport et préparation (1295 \$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (15 \$) et autres taxes en sus. \*\*\* Possibilité de financement à l'achat à partir de 1,8 % sur les modèles annoncés. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Offre valable jusqu'au 30 juin 2005. Photos à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru. \*\*\*\* Une carte d'essence prépayée Pétro-Canada d'une valeur de 500 \$ sera remise en prime à l'achat ou à la location de tous les modèles neufs 2005 de l'Outback ou de la Legacy achetés et livrés entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin 2005. La carte expirera 2 ans après la date de l'achat ou de la location du véhicule. La carte ne peut être échangée contre de l'argent.

# Campagne de promotion du français en Ontario

BRUCE CHEADLE  
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Une campagne de publicité sera lancée en Ontario pour revaloriser le français.

Selon la commissaire fédérale aux langues officielles, Dyane Adam, les Ontariens doivent changer leur attitude à l'égard de la langue française. Après 35 ans de bilinguisme au pays, la commissaire a lancé un appel d'offres de 100 000 \$ pour une « stratégie de marketing social » en Ontario.

Un expert a en effet énoncé que le bilinguisme ne devait plus être promu comme un devoir patriotique teinté de culpabilité, mais comme un tremplin vers la mondialisation.

Diffusé dans un site gouvernemental la semaine dernière, l'appel d'offres, qui vient à échéance aujourd'hui en fin de journée, sollicite des soumissions afin de « promouvoir la valeur et l'image de marque de la langue française

auprès des non-francophones ». « L'objectif du projet, poursuivi dans l'appel d'offres, est de susciter un changement d'attitude mesurable des Ontariens à l'égard de l'usage et de l'apprentissage de la langue française ».

Une telle campagne est une première. L'objectif est de reprendre partout au pays le plan de mise en marché qui en ressortira, a précisé le porte-parole de la commissaire, Robin Cantin. L'Ontario constitue donc le noyau originel du projet.

« C'est là où nous pouvons faire la percée la plus importante dans l'apprentissage des deux langues officielles, car le bilinguisme individuel est en baisse actuellement en Ontario », a-t-il commenté.

Il y a deux ans, Ottawa avait fixé comme objectif de doubler en 10 ans le nombre de Canadiens bilingues dans le groupe d'âge de 18 à 25 ans. Cependant, seul un élève sur 10 poursuit ses cours de français de base jusqu'en 12<sup>e</sup> année, selon l'organisme Canadian

Parents for French (Parents canadiens en faveur du français).

L'association a aussi précisé que l'inscription aux cours de français est en baisse dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-

une bonne conscience patriotique, a expliqué l'auteur de *Bilingual Today, United Tomorrow: Official Languages and Education and Canadian Federalism*, qui sera publié plus tard cette année.

## Le bilinguisme ne devait plus être promu comme un devoir patriotique teinté de culpabilité, mais comme un tremplin vers la mondialisation

Édouard.

Professeur d'histoire à l'Université Concordia, à Montréal, Matthew Hayday estime que le bilinguisme doit pour refaire son image.

À l'origine, dans les années 70 et 80, le programme visait à renforcer l'unité nationale et à donner

Ce message était séduisant au moment où la menace d'éclatement du pays paraissait réelle, mais la stratégie a généré bien peu de retombées, a ajouté M. Hayday dans une entrevue.

Il a suggéré une démarche différente qui cible les adolescents : « Toute deuxième langue se révé-

le être un tremplin important dans l'apprentissage subséquent d'autres langues, ce qui représente un atout dans l'économie mondiale. »

Le français devrait donc être un choix naturel au pays puisqu'il donne des avantages immédiats, tels que des emplois au gouvernement et la possibilité de vivre partout au pays.

« La démarche requiert donc un changement d'image », a-t-il conclu, si Ottawa est sérieux dans ses objectifs.

Le plan fédéral, quel qu'il soit, visera précisément les jeunes et sera limité dans sa portée, peut-être en partenariat avec des conseils scolaires, a précisé M. Cantin.

# Un quatrième candidat entre dans la course à la direction du PQ

L'ancien chef du Parti vert du Québec, Jean Ouimet, a décidé de se lancer à nouveau en politique. M. Ouimet va annoncer aujourd'hui qu'il sera de la course à la direction du Parti québécois.

Chef du Parti vert de 1989 à 1993 et conseiller au développement durable de Jacques Parizeau en 1994, M. Ouimet va annoncer qu'il se lance dans la course lors d'un point de presse qu'il tiendra à l'entrée du parc Lafontaine, entre les deux étangs, près de la rue Napoléon.

M. Ouimet désire ainsi démon-

trer que l'environnement lui tient toujours à cœur. Il y présentera les thèmes de sa campagne électorale.

Il devient ainsi le quatrième candidat à la direction du PQ après les Pauline Marois, Louis Bernard et André Boisclair.

Un cinquième candidat pourrait annoncer cette semaine qu'il sera lui aussi de la course.

Il s'agit de l'ancien ministre des Sports et des Loisirs, Richard Legendre.

Raymond Gervais

**CRTC**

**LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES**

Le CRTC a reçu une demande présentée par l'Association canadienne des télécommunications par câble (l'ACTC) en vue d'ajouter Channel One Russia Worldwide TV, un service non canadien, aux listes de services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos commentaires doivent nous parvenir en utilisant **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **11 juillet 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée à l'ACTC. L'ACTC peut déposer une réplique écrite à toute observation reçue à l'égard de sa demande. Cette réplique doit être déposée auprès du CRTC au plus tard le **26 juillet 2005** et une copie est signifiée dans chaque cas à l'auteur de l'observation. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-57

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

**AVIS PUBLIC DU CRTC**

**Canada**

1. TORONTO, HAMILTON/NIAGARA, OSHAWA, KITCHENER, LONDON, WINDSOR, OTTAWA ET LES ENVIRONS (Ont.); et MONTRÉAL, GATINEAU, SHERBROOKE, QUÉBEC ET LES ENVIRONS (Qc). **BELL CANADA** demande l'autorisation de modifier les licences régionales des entreprises terrestres de distribution de radiodiffusion desservant les endroits susmentionnés en ajoutant une condition de licence qui lui permettrait, à son gré, d'insérer du matériel promotionnel comme substitut aux « disponibilités locales » (c.-à-d. le matériel publicitaire non canadien) de services par satellite non canadiens. **EXAMEN DE LA DEMANDE** : 110, rue O'Connor, Ottawa (Ont.); et Espace Bell, 892, rue Ste-Catherine O., Montréal (Qc). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez utiliser **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos observations doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **12 juillet 2005** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-55

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

*Cet été ça va chauffer!*

**mazda 2-20**

**LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE MAZDA DE MONTRÉAL VOUS OFFRE...**

**mazda 3 GX 2005**

Louez à partir de **179\$** /mois\*

Transport et préparation inclus

**PREMIER VERSEMENT DANS 90 JOURS SUR TOUTES LES MAZDA 2005 EN ACHAT**

**FINANCEMENT 72 MOIS DISPONIBLE**

**MPV GX 2005**

Louez à partir de **279\$** /mois\*

Transport et préparation inclus

**0% INTÉRÊT EN LOCATION OU EN ACHAT JUSQU'À 60 MOIS\***

**2 ADRESSES, LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE**

**Dollard-des-Ormeaux Ile-Perrot**

3800, boul. des Sources 1, Don Quichotte

Mtl 335-6331 Mtl 875-1925  
(514) 685-5555 (514) 453-3333

[www.mazda220.com](http://www.mazda220.com)

**PARTICIPEZ**

Plus de **75 millions de dollars à récolter!**

75 millions de dollars, c'est la valeur en 5 ¢, en 10 ¢ et en 20 ¢ des bouteilles et canettes consignées mises en circulation chaque année. Mais en rapportant ces contenants chez les détaillants, c'est bien plus que de l'argent que la collectivité québécoise a à gagner. C'est la fierté de mieux protéger l'inestimable: l'environnement.

**RAPPORTER, ÉCOLOGIQUEMENT BRILLANT**

[www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca](http://www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca)

Boissons Gazeuses Environnement

L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC Québec

# CHAMBLY Honda



# HAMEL Honda

## UNE AFFAIRE DE CONFIANCE

**4 JOURS  
SEULEMENT**  
20-21-22-23 JUIN

# Blitz de la Saint-Jean



OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21 H

### ACCORD DX 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ



PROGRAMME POUR  
DIPLOMÉS  
Jusqu'à  
750\$<sup>†</sup>

TAUX DE  
FINANCEMENT  
À partir de  
**2,9%**<sup>†</sup>

**268\$**<sup>\*\*</sup> **1350\$**<sup>††</sup>  
PAR MOIS EN DOLLAR HONDA

- ✓ 4 portes
- ✓ Toute équipée

### CR-V 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**UNE VRAIE  
AUBAINE!**



**288\$**<sup>\*\*</sup>  
PAR MOIS

- ✓ Air climatisé ✓ 4x4 ✓ Groupe électrique
- ✓ Volant ajustable ✓ Lecteur CD
- ✓ Et bien plus

### PILOT 2005

**Ø** TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

**WOW!**



**448\$**<sup>\*\*</sup> **2000\$**<sup>††</sup>  
PAR MOIS EN DOLLAR HONDA

- ✓ Air climatisé ✓ Groupe électrique
- ✓ 8 passagers ✓ Et bien plus

### RIDGELINE 2006

**VENEZ  
L'ESSAYER!**



À partir de  
**34 800\$**<sup>(1)</sup>

- ✓ Moteur V6 de 3.5 litres
- ✓ 4 portes ✓ 5 passagers
- ✓ 1/2 tonne de capacité de charge
- ✓ Caisse de 5 pieds
- ✓ Et bien plus

### ODYSSEY 2005

**Ø** TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



**338\$**<sup>\*\*</sup>  
PAR MOIS

- ✓ Air climatisé ✓ Groupe électrique
- ✓ Volant ajustable ✓ 7 passagers
- ✓ Régulateur de vitesse ✓ Et bien plus

### ELEMENT 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**268\$**<sup>\*\*</sup>  
PAR MOIS

- ✓ Air climatisé ✓ Groupe électrique
- ✓ Lecteur CD ✓ Verrouillage électrique
- ✓ Et bien plus

### ACCORD COUPÉ 2005



**278\$**<sup>\*\*</sup>  
PAR MOIS

- ✓ Air climatisé ✓ Groupe électrique
- ✓ Volant inclinable et télescopique
- ✓ Lecteur CD ✓ Et bien plus



« Quand j'ai acheté mon auto, on m'a payé le **MAXIMUM** pour mon échange. J'ai eu le choix entre **850** Honda prêtes à partir. »



(514) **990.6699**  
(450) **658.6699**  
850, boul. Périgny, Chambly - Route 112

À **15**  
minutes  
des **3**  
ponts



# CHAMBLY Honda

[www.chamblyhonda.com](http://www.chamblyhonda.com)

\*\* Location de 48 mois taxes en sus, comptant ou échange équivalent Accord Berline DX 2005 (4049\$) 0\$ comptant disponible, CR-V 2005 (4935\$) 0\$ comptant disponible, Accord Coupé 2005 (4899\$) 0\$ comptant disponible, Pilot 2005 (5780\$) 0\$ comptant disponible, Element 2005 (4969\$) 0\$ comptant disponible, Odyssey 2005 (6721\$) 0\$ comptant disponible, 96000 km inclus, valeur résiduelle garantie. (1) À l'achat, détails sur place. (2) Applicable en location ou en achat. Détails sur place. † Détails sur place. Illustrations à titre de référence.

# CHAMBLY Honda



# HAMEL Honda

## UNE AFFAIRE DE CONFIANCE

**4 JOURS  
SEULEMENT**  
20-21-22-23 JUIN

# Blitz de la Saint-Jean



OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21 H

### CIVIC BERLINE LX 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**236\$**  
PAR MOIS

- ✓ Air climatisé
- ✓ Toit ouvrant électrique
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Et bien plus

### CIVIC BERLINE OU COUPÉ 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**198\$**  
PAR MOIS

**0\$** COMPTANT

**POINT FINAL**

- ✓ Direction assistée
- ✓ Volant ajustable
- ✓ Glaces teintées
- ✓ Et bien plus

### CIVIC COUPÉ LX 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**224\$**  
PAR MOIS

- ✓ Air climatisé
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Et bien plus

### CIVIC SE BERLINE 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**VALEUR+**



**218\$**  
PAR MOIS

**0\$** COMPTANT

**POINT FINAL**

- ✓ Air climatisé
- ✓ Verrouillage électrique
- ✓ Lecteur CD
- ✓ Et bien plus

### CIVIC BERLINE Si 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ



**258\$**  
PAR MOIS

- ✓ Air climatisé
- ✓ 4X4
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Volant ajustable
- ✓ Lecteur CD
- ✓ Et bien plus
- ✓ 0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

### CIVIC SE COUPÉ SPORT 2005

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

**VALEUR+**



**218\$**  
PAR MOIS

**0\$** COMPTANT

**POINT FINAL**

- ✓ Air climatisé
- ✓ Verrouillage électrique
- ✓ Lecteur CD
- ✓ Et bien plus

« On m'a livré mon véhicule avec le **PLEIN**.

J'ai eu un rabais étudiant de **750\$**.

J'ai accès à **65** véhicules de courtoisie **GRATUITS.** »



### CIVIC REVERB 2005

**SPÉCIAL DE LA SEMAINE**



**228\$**  
PAR MOIS

- ✓ Aileron arrière
- ✓ Ensemble Aero
- ✓ Roues de 15 po en alliage
- ✓ Et bien plus

**0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ

# HAMEL Honda

## 514.875.1919

332, rue Dubois, St-Eustache  
✓ À 5 MIN. DE LAVAL ✓ À 15 MIN. DE MONTRÉAL

Sortie **25<sup>e</sup>**  
avenue de la 640



# HONDA

www.hamelhonda.com

« Une affaire de confiance »

\* Location de 60 mois, taxes en sus, 24000 km par année inclus, valeur résiduelle garantie. Civic Reverb 2005 (2073\$) 0\$ comptant disponible, Civic Berline LX 2005 (2073\$) 0\$ comptant disponible, Civic Coupé LX 2005 (2073\$) 0\$ comptant disponible, Civic Berline Si 2005 (1105\$) 0\$ comptant disponible, 96000 km inclus. Illustrations à titre de référence et valeur résiduelle garantie. (1) À l'achat. Détails sur place. † Détails sur place.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ACTUALITÉ

CLINIQUES CHIRURGICALES PRIVÉES

# À peine 77 000\$ d'amendes pour infractions à la Loi sur la santé

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le gouvernement fédéral a imposé des amendes totalisant 77 000\$ à deux provinces, pour avoir permis à des cliniques chirurgicales privées d'enfreindre la Loi canadienne sur la santé. Mais les amendes n'ont eu aucun impact apparent et les cliniques sont toujours en affaires.

Le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, a écrit à quatre provinces en novembre dernier, pour leur demander une rencontre afin de discuter des cas de cliniques de diagnostic privées. Ces provinces sont le Québec, la Nouvelle-Écosse, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Six mois plus tard, il attend toujours des réponses officielles.

Le bureau de M. Dosanjh a divulgué l'information sur les amendes et la correspondance en réponse à des questions sur sa volonté de faire respecter la Loi sur la santé, qui fixe les règles du régime d'assurance-maladie. L'affaire a pris du relief à la lumière d'un récent arrêt de la Cour suprême du Canada, qui ouvre la voie à l'assurance privée en santé au

Québec. Certains soutiennent que le plus haut tribunal du pays ne faisait que valider une tendance existante des politiques gouvernementales, qui permettent l'existence de certains éléments d'un système à deux vitesses.

La Colombie-Britannique a écopé d'une amende de 72 000 \$, et la Nouvelle-Écosse, d'une amende de 5000 \$ au cours de l'exercice financier 2004-2005, selon les données fournies par le bureau du ministre Dosanjh. Il s'agit de sommes relativement modiques par comparaison avec le total des paiements de transfert fédéraux pour la santé, qui dépassaient 14 milliards \$ l'an dernier.

Dans les années 1990, la Colombie-Britannique et l'Alberta avaient perdu chacune plus de 1 million \$ pour avoir toléré les frais aux usagers et la surfacturation. Ces amendes avaient mis fin aux infractions.

L'an dernier, Ottawa n'a imposé aucune pénalité financière aux cliniques d'imagerie médicale privées, qui ont ouvert dans quatre provinces.



PHOTO H. RUMPH, JR. ASSOCIATED PRESS  
Le Dans l'ordre habituel: Steve Bracks (premier ministre de Victoria, Australie), Jean Charest, Gary Doer (Manitoba), Mike Rann (Australie du Sud), et Alan Carpenter (Australie de L'Ouest).

# Péréquation: Charest appelle au front commun

PRESSE CANADIENNE

PHILADELPHIE – Les premiers ministres des provinces canadiennes doivent concerter leurs efforts afin de résorber les inégalités du système fédéral de péréquation, a soutenu Jean Charest hier.

Il y a « un moment où il faut faire les comptes » des paiements de péréquation, a déclaré le premier ministre québécois, qui a été louangé par des dirigeants australiens pour son rôle dans la mise sur pied du Conseil de la fédération il y a deux ans.

Les premiers ministres des différents États australiens ont rencontré à Philadelphie M. Charest et son homologue du Manitoba, Gary Doer. Ils veulent en effet échauffer un forum similaire au Conseil de la fédération en vue de résoudre les querelles sur le financement et les dédoublements dans la prestation des services.

MM. Charest, Doer ainsi que le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell, étaient à Philadelphie hier pour faire la promotion du Canada à un vaste congrès sur la biotechnologie.

« Je dois m'adapter aux compliments, ça m'arrive pas très souvent », a commenté M. Charest, qui a terminé la semaine dernière une dure session parlementaire sur une note amère. Il a en effet traité la députée du Parti québécois Elsie LeFebvre de « chienne » pour lui avoir posé une question en rapport avec l'engagement de son épouse, Michèle Dionne, envers la Croix-Rouge et la volonté du gouvernement de mettre fin au monopole de Centraide dans le prélèvement à la source des dons de charité des fonctionnaires. M. Charest s'est par la suite excusé.

Dangerusement bas dans les sondages, le chef libéral nourrit les spéculations des observateurs qui se demandent s'il terminera son mandat. Les prochaines élections pourraient avoir lieu au plus tard en 2008.

# Le Canada lance un programme de partenariat international en recherche

BETH GORHAM

PRESSE CANADIENNE

PHILADELPHIE – Le Canada annoncera aujourd'hui un programme de partenariat de 20 millions en recherche et développement avec des pays tels que le Brésil, l'Inde, la Chine et Israël. Le programme comporte des volets en recherche médicale, en environnement, en énergie, en information et en communication. Il sera dévoilé à Philadelphie, où se déroule la plus importante conférence en biotechnologie au monde.

nistres, dont Jean Charest, et six ministres provinciaux, le ministre fédéral du Commerce international, Jim Peterson, a déclaré que la seule façon d'accélérer la conception de nouveaux médicaments et d'autres produits est de nouer des liens avec d'autres pays. « Aucun pays ne peut réussir seul, étant donné toutes les complications, la longue période de développement, ainsi que les coûts et les risques élevés », a-t-il dit devant un auditoire de cette conférence, à laquelle devraient participer jusqu'à mercredi plus de 18 000 personnes issues d'une soixantaine de pays.



C'EST VOTRE VIE QUI A CHANGÉ.  
PAS VOUS.

VOUS CONNAISSEZ LA MAZDA3, À VOUS DE DEVINER LA SUITE. Vous pouvez maintenant avoir une famille tout en continuant à prendre votre ration quotidienne de sensations « vroum-vroum ». Voici le tout nouveau Mazda5, le premier vrai véhicule multi-activité. Pratique, mais avec des dimensions qui lui procurent une grande maniabilité. Abordable, mais équipé comme vous le voulez. Si vous y voyez une similitude avec la Mazda3, dites-vous bien que ce n'est pas un hasard. Parce que ces deux véhicules sont construits pour vous faire revivre la passion de la route qui vous habite toujours. Ingénieusement conçu, le Mazda5 offre de l'espace pour six passagers, avec des sièges rabattables à plat pour accroître la capacité de chargement, en plus des coussins de sécurité latéraux à l'avant et des rideaux gonflables latéraux sur les trois rangées de sièges offerts en option. Tout cela dans le plus pur style Mazda. Alors prenez le volant du nouveau Mazda5 et attendez-vous à plein de sourires, aussi bien de la part de l'enfant installé sur le siège arrière que de celui qui vit encore en vous.

À PARTIR DE 19 995 \$\*



Le tout nouveau Mazda5 2006



vroum-vroum

ACTUALITÉS

INDUSTRIE CANADA

# 490 millions en subventions sous enquête

DEAN BEEBY

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le ministère de l'Industrie du Canada a ordonné une vérification comptable de paiements de 490 millions versés en subventions à des dizaines d'entreprises de technologie, afin d'établir si ces fonds fédéraux auraient pu être utilisés à des fins abusives.

L'enquête sur les 58 projets a débuté en août dernier, juste avant que la commission Gomery entame ses propres audiences publiques. Mais à la différence de la commission Gomery, cette enquête-ci demeure mystérieuse.

Industrie Canada a demandé à la firme d'experts-comptables Raymond Chabot Grant Thornton d'examiner la comptabilité de 47 entreprises ayant reçu des fonds de Partenariat technologique Canada, un fonds de promotion de la recherche et du développement.

On a demandé à la firme de déterminer si l'une ou plusieurs de ces entreprises ont versé des commissions à des lobbyistes qui pourraient les avoir aidées à obtenir les fonds fédéraux. Les règles du ministère de l'Industrie interdisent d'utiliser l'argent des contribuables pour verser des commissions à des intermédiaires.

Le ministère a déjà mis au jour quatre cas où un lobbyiste a touché en tout plus de 2 millions en commissions prohibées.

Industrie Canada a embauché un vérificateur judiciaire, au printemps dernier, pour enquêter sur les quatre entreprises, et affirme avoir conclu des arrangements pour récupérer l'argent. Le montant équivalait à une prime de 15 % pour le lobbyiste.

Craignant que cette pratique ne soit répandue, le ministère a élargi son

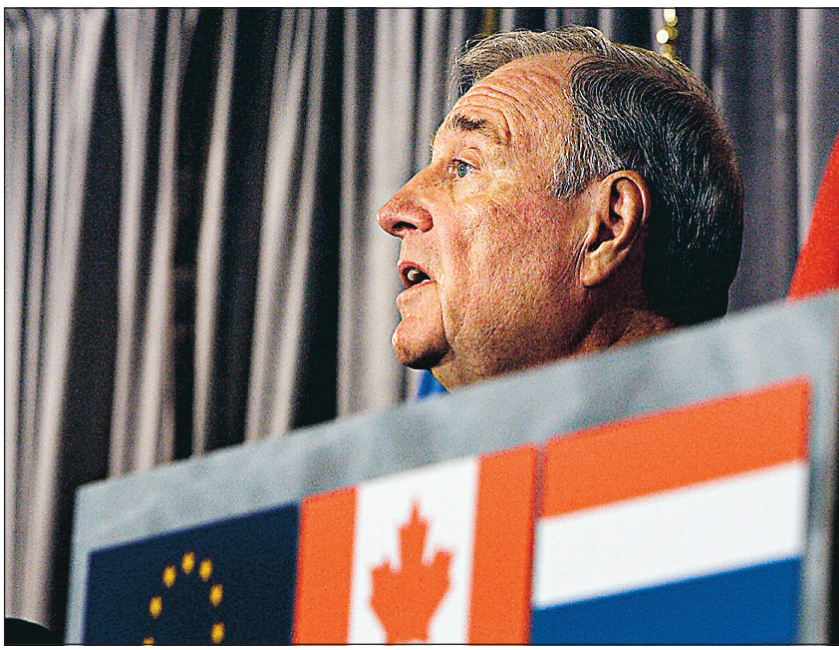
enquête à une « seconde phase », incluant un échantillonnage, choisi au hasard, des 673 projets approuvés par le programme. Cinquante-huit projets ont été sélectionnés, impliquant 47 entreprises ayant reçu 490 millions de fonds. Partenariat technologique a jusqu'à présent alloué 2,7 milliards; l'échantillonnage représente donc 18 % des fonds versés.

Mais plusieurs mois plus tard, l'enquête de Raymond Chabot Grant Thornton n'est toujours pas complétée, et on ignore à quel moment la firme produira son rapport.

Selon un porte-parole de Partenariat technologique, Bruce Stuart, Industrie Canada n'a jusqu'à présent suspendu aucun accord, ni retenu de fonds. Mais les problèmes potentiels sont tellement graves que le ministère a mis sur pied un comité spécial chargé de superviser le travail des comptables externes « étant donné la nécessité d'agir rapidement », mentionne un document interne obtenu en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Partenariat technologique Canada suscite la controverse depuis que cette instance a été créée, en 1996, dans le but de promouvoir l'innovation au sein des compagnies d'aérospatiale, de l'automobile, de la défense et de la haute technologie.

Ottawa soutient que les mises de fonds initiales qu'il fournit pour des projets seront remboursées — plus de deux fois, dans certains cas — sous la forme de redevances basées sur les réussites commerciales. Mais en janvier, seulement 95 millions des 2 milliards versés depuis que le fonds existe avaient été remboursés. Des détracteurs ont accusé cette initiative de n'être qu'un gigantesque programme de subventions pour des sociétés proches des libéraux.



Paul Martin.

# Le Canada et l'UE s'entendent sur la sécurité et l'environnement

KEITH LESLIE

PRESSE CANADIENNE

NIAGARA-SUR-LE-LAC, Ontario – L'Union européenne (UE) traverse peut-être une des pires crises de son histoire, mais le Canada s'entend à merveille avec elle, a déclaré Paul Martin, comme le prouve une série d'ententes signées hier, qui vont de la sécurité à l'environnement.

Le premier ministre a conclu le sommet d'un jour avec les dirigeants de l'UE dans la localité pittoresque de Niagara-sur-le-Lac en annonçant des accords sur la fin de la surpêche dans l'Atlantique Nord, sur la lutte contre la pandémie de grippe aviaire, et sur le partage des listes d'embarquement des avions en vue de combattre le terrorisme.

« Nous avons convenu de partager les renseignements sur les passagers de façon à concilier les exigences de sécurité et la protection des droits individuels », a dit M. Martin aux journalistes au terme du sommet.

Le Canada et l'UE ont aussi convenu de renforcer leur coopération en vue de juguler des problèmes tels que la sécheresse au Soudan, les combats en Afghanistan, les conflits

au Moyen-Orient, l'insécurité en Haïti et le programme nucléaire de l'Iran. « Je ne pense pas que le monde doit rester spectateur devant la possibilité que l'Iran devienne petit à petit une puissance nucléaire », a déclaré le premier ministre.

Le président de l'UE, Jean-Claude Juncker, a reconnu que les dernières semaines ont été difficiles pour l'ensemble politique. Le Royaume-Uni a rejeté un compromis sur le budget de l'UE, tandis que la France et les Pays-Bas ont voté contre le projet de constitution au cours de référendums. Mais M. Juncker a dit qu'il était confiant, que ces problèmes n'étaient pas insurmontables.

À la suite du non français et néerlandais, d'autres États membres de l'UE ont annoncé qu'ils allaient retarder le vote de ratification de la constitution.

\* Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda5 GS (E65D5AAM00) 2006 mod. Frais de transport et préparation (1 210 \$). Immobilisation, assurance, taxes et frais d'inscription ou RDPM en sus. Le modèle illustré l'est à titre indicatif seulement en ce qu'il peut comporter des équipements optionnels non-inclus dans le prix mentionné. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieurs. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offre d'une durée limitée. Modèle GS illustré.

## ACTUALITÉS

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le réseau des tirages			
<b>LOTTO 649</b>	Tirage du 2005-06-18	GAGNANTS	LOTS
05 06 07 36 38 46		6/6 0	8 418 095,00 \$
Complémentaire : (20)		5/6+ 1	345 415,10 \$
		5/6 110	2 594,00 \$
		4/6 7 108	76,00 \$
		3/6 143 697	10,00 \$
		2/6+ 100 404	5,00 \$
		Ventes totales :	16 906 828 \$
		Prochain gros lot (appr.) :	14 000 000 \$
<b>Orchestré 49</b>	Tirage du 2005-06-18	GAGNANTS	LOTS
02 12 25 30 38 45		6/6 0	1 000 000,00 \$
Complémentaire : (29)		5/6+ 0	50 000,00 \$
		5/6 14	500,00 \$
		4/6 977	50,00 \$
		3/6 17 311	5,00 \$
		Ventes totales :	504 394,00 \$
<b>Extra</b>	Tirage du 2005-06-18	<b>Extra</b>	Tirage du 2005-06-19
NUMÉRO 266723	NUMÉRO 404816	091	8394
<b>PANCO</b>	Tirage du 2005-06-19		
05 08 09 10 11 15 20 21 23 25			
26 30 41 45 50 54 55 61 67 70			
CE SOIR, UN TOTAL DE 37 NUMÉROS SERONT TIRÉS À LA GRANDE VIE			

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

# LE SOLDE DE 5 JOURS DE LA CLASSE C

► DU 11 JUIN AU 30 JUILLET 2005. Pendant 50 jours, nous paierons votre première mensualité et votre dépôt de garantie\* pour tout coupé ou toute berline de Classe C 2005! www.mercedes-benz.ca. Mercedes-Benz. N'attendez plus.



© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ontario, 2005. \*Offert uniquement via Crédit Mercedes-Benz. Approbation de crédit requise. †Sauf la Berline Sport CSS AMG.

## Les lois inefficaces contre le piratage des banques de données?

MARTIN CROTEAU  
LE SOLEIL

Le piratage des noms et des numéros de compte de quelque 40 millions de titulaires de cartes de crédit, dont au moins 240 000 au Canada, met en lumière l'inefficacité des lois canadiennes devant encadrer l'utilisation de banques de données, affirme le porte-parole de l'Union des consommateurs, Charles Tanguay. Il estime que les gouvernements doivent resserrer ces règles afin d'obliger les entreprises à s'en servir avec prudence.

La fraude massive dont les Cana-

diens ont appris l'existence ce week-end pourrait très bien n'être que la pointe de l'iceberg, dit-il. « C'est très inquiétant. Une tierce partie possédait toutes ces informations. Combien de liens existe-t-il entre toutes ces différentes compagnies? Quelle autre compagnie a mon numéro de carte de crédit dans sa banque de données? Il y en a probablement plusieurs qui se l'échangent, mais je ne suis pas au courant. »

La législation encadrant le stockage d'informations ne date pas d'hier. La dernière modification des règlements remonte à 2000 au fédéral, et à 1993 au Québec.

## VOS CONCESSIONNAIRES GM DU GRAND MONTRÉAL PRÉSENTENT LA

# GRANDE VENTE



## de petites voitures

Vos concessionnaires GM du Grand Montréal vous offrent un très grand choix de petits modèles.

## Cobalt Pursuit Aveo Wave Optra Vibe Plus de 3 750 petites voitures disponibles\*

**0** COMPTANT  
% DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
TRACAS

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT



### MONTRÉAL

**AUTOMOBILES HOCHELAGA MAISONNEUVE**  
(CHEVROLET, PONTIAC, BUICK, GMC)  
3700, RUE SAINTE-CATHERINE EST, MONTRÉAL  
(514) 526-4471

**CHRISTIN AUTOMOBILE**  
(CHEVROLET, PONTIAC, BUICK, GMC)  
12011, RUE SHERBROOKE EST, MONTRÉAL  
(514) 640-1050

**CLERMONT CHEVROLET CADILLAC**  
5363, RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL  
(514) 279-6301

**GRAVEL PONTIAC BUICK GMC**  
CADILLAC  
1000, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE, ÎLE-DES-SŒURS  
(514) 769-5353

**HAMEL PONTIAC BUICK GMC**  
9455, BOUL. LACORDAIRE, SAINT-LÉONARD  
(514) 327-3540

**LE RELAIS CHEVROLET**  
9411, AVENUE PAPINEAU, MONTRÉAL  
(514) 384-6380

**LES AUTOMOBILES HARLAND**  
PONTIAC BUICK GMC  
955, AUTOROUTE 2-20 OUEST, DORVAL  
(514) 631-2051

**PARKWAY PONTIAC BUICK GMC**  
9595, AUTOROUTE TRANSCANADIENNE  
SAINT-LAURENT  
(514) 333-7070

**PLAZA CHEVROLET HUMMER CADILLAC**  
10480, BOUL. HENRI-BOURASSA OUEST  
SAINT-LAURENT  
(514) 332-1673

**ROYAL CHEVROLET**  
8000, BOUL. NEWMAN, VILLE LASALLE  
(514) 595-5666

### RIVE-SUD

**ACTION CHEVROLET**  
7955, CHEMIN CHAMBLY, SAINT-HUBERT  
(450) 445-7333

**ACTUEL PONTIAC BUICK GMC CADILLAC**  
5959, BOUL. COUSINEAU, SAINT-HUBERT  
(450) 443-5959

**GRAVEL CHEVROLET**  
5900, BOUL. MARIE-VICTORIN, BROSSARD  
(450) 466-2233

**LES AUTOMOBILES CANDIAC**  
(PONTIAC, BUICK, GMC)  
30, ROUTE 132, DELSON  
(514) 878-9621 ET (450) 632-2220

**RIVE SUD PONTIAC BUICK GMC**  
395, RUE SAINT-CHARLES OUEST, LONGUEUIL  
(450) 670-1440

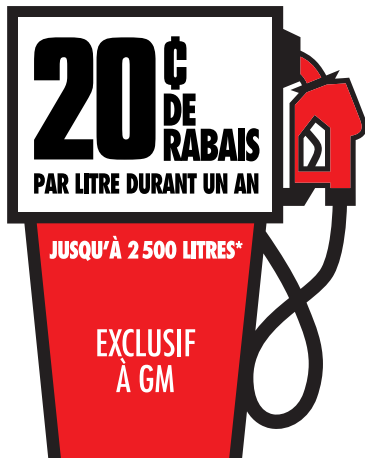
**VISION CHEVROLET**  
150, BOUL. TASCHEREAU, LAPRAIRIE  
(450) 659-5471

### LAVAL

**BOURASSA PONTIAC BUICK GMC**  
1601, BOUL. SAINT-MARTIN EST, LAVAL  
(450) 669-7070

**CONTACT PONTIAC BUICK GMC**  
3670, AUTOROUTE 440 OUEST, LAVAL  
(450) 682-3670

**LEFEBVRE CHEVROLET**  
3710, AUTOROUTE 440 OUEST, LAVAL  
(450) 687-3123



La Corporation des concessionnaires GM du Grand Montréal métropolitain suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 suivants : Chevrolet (Aveo, Optra, Cobalt) et Pontiac (Wave, Pursuit, Vibe). Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont payables à la livraison de même que les frais de transport applicables (à l'achat) et la première mensualité. L'offre de financement à l'achat de 0% s'applique à des termes allant jusqu'à 60 mois, selon les modèles. \*En date du 1<sup>er</sup> juin 2005. \*À l'achat ou à la location de la plupart des modèles neufs ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 \$, le consommateur reçoit une carte de prix préférentiel permettant d'obtenir la réduction sur l'essence. L'offre s'applique aux véhicules dont livraison est prise entre le 25 mai et le 2 août 2005 inclusivement. La réduction de 20¢ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Tous les véhicules 2005 présentés dans cette annonce sont admissibles. Cette offre est exclusive et ne peut être combinée avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des offres mentionnées dans la présente annonce et des programmes de La Carte GM, du mérite étudiant et de GM Mobilité. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant pour connaître tous les détails.



650 KM EN VÉLO POUR LA RECHERCHE SUR L'ACIDOSE LACTIQUE

# Pierre Lavoie réussit l'exploit avec brio

« La balle est dans votre camp », dit-il aux chercheurs, après son entrée triomphale

JOHANNE ST-PIERRE  
LE QUOTIDIEN

SAGUENAY — « Notre part est faite. Maintenant, la balle est dans le camp des chercheurs ! » Pierre Lavoie espérait recueillir 200 000 \$ pour lutter contre les maladies héréditaires. Il en a obtenu 83 000 \$ de plus.

Pierre Lavoie a fait une entrée triomphale, hier, sur la piste cyclable du quai Lepage, dans l'arrondissement La Baie, devant des centaines de supporteurs venus lui rendre hommage pour son courage, sa détermination et ses incroyables qualités athlétiques.

Car encore une fois, Pierre Lavoie aura réussi à mobiliser toute la population dans sa folle aventure. Une belle folie que lui seul peut réaliser : parcourir 650 km à vélo en 24 heures, d'abord sur le difficile trajet reliant La Baie à Tadoussac, pour ensuite revenir jusqu'à Chicoutimi via Sacré-Coeur, et entreprendre le tour du lac Saint-Jean.

Hier, c'était l'apothéose pour le retour du valeureux cycliste, aussi ému qu'épuisé. Enfin du soleil, un ciel bleu, couleur du bracelet de l'espoir, des gens scandant son nom et applaudissant à tout rompre, et une arrivée à la fois symbolique et majestueuse, en compagnie de sa femme, Lynne Routhier, de son fils, Bruno-Pierre, de la petite Joly-Ann à bord de la voiturette tirée par maman et d'une escorte de plus de 300 cyclistes pour cette dernière ligne droite. Pour le héros du jour, un tel accueil a suffi pour le récompenser.

« Je me doutais que la population était derrière notre cause. Parfois, je trouve que je prend trop de place. Mais aujourd'hui, je pense que les gens comprennent qu'on a besoin d'avancer, parce que nos enfants meurent à 16 mois. Tant qu'il y en a qui vont mourir, je vais continuer à me battre. Et le jour où on aura trou-



C'était l'apothéose pour le retour du valeureux cycliste, aussi ému qu'épuisé. On le voit ici pressant contre lui sa fille Joly-Ann.

PHOTO MICHEL TREMBLAY, LE QUOTIDIEN ©

vé une médication, on aura atteint nos objectifs. Mais pour l'instant, c'est une course contre la montre », insiste-t-il. Parlant d'espoir, Pierre Lavoie

était loin de se douter que son défi lui permettrait d'amasser autant d'argent pour financer la recherche sur l'acidose lactique. Grâce à lui et à toute son équipe qui tra-

vaille sur le projet depuis plus de six mois, les chercheurs disposent maintenant de 283 000 \$. Un beau moment d'émotion puisqu'il a appris le montant en le dévoilant au

public présent. Avec les fonds amassés lors des défis précédents (1999, 2000 et 2002), les chercheurs ont pu cerner le gène défectueux. Pierre Lavoie souhaite maintenant que les sommes amassées ce week-end permettent de trouver une médication.

« Le signal que la population m'a envoyé aujourd'hui, je le transmets aux chercheurs et je leur dis : La balle est dans votre camp. »

Une mission que l'équipe de recherche est prête à relever dès maintenant. « C'est un beau contrat », réplique le pédiatre Charles Morin, qui est associé aux recherches depuis 1989. Ce dernier ne pensait pas que Pierre Lavoie serait en mesure d'amasser autant d'argent et il se réjouit de ce formidable coup de pouce. « Ça va permettre de lancer les projets sans attendre (les subventions). Et il y en a des projets ! »

### Pression populaire

Pierre Lavoie a donc concrétisé la moitié de son voeu et il mise encore une fois sur l'appui de la population pour réaliser le second, celui de rendre accessible les tests de dépistage des cinq maladies héréditaires (acidose lactique, tyrosinémie, polyneuropathie, fibrose kystique et ataxie de Charlevoix-Saguenay) à ceux et celles qui désirent s'en prévaloir, et non seulement aux familles à risque.

En portant le bracelet bleu, les gens manifestent leur appui au dépistage sur une base volontaire et exercent ainsi une pression populaire qui peut faire bouger les choses.

Maintenant que les gènes défectueux sont identifiés et que les coûts des tests sont abordables, il est temps de passer à la prévention et cette étape passe par le dépistage sur une base volontaire. Comme les gouvernements tardent à donner le feu vert, il croit que le port du bracelet sera le signal clair que la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean est prête pour cette étape.

Voici la toute nouvelle Subaru B9 Tribeca 2006.



La toute nouvelle Subaru B9 Tribeca n'appartient à aucune catégorie – elle en crée une nouvelle. Après tout, combien existe-t-il de véhicules utilitaires multisegments qui offrent la traction intégrale symétrique à prise constante, ainsi qu'un moteur boxer de 250 chevaux ? Combien proposent 64 configurations de sièges pour toutes vos occasions ? Ajoutez à cela un habitacle élégant et soigné, et vous voilà devant un véhicule qui ne ressemble aucunement à ce que vous avez vu auparavant. À moins, bien sûr, que ce soit la deuxième fois que vous regardiez cette annonce. Pour un troisième coup d'œil, visitez [www.subaru.ca](http://www.subaru.ca).



Moteur BOXER SUBARU



Habitacle élégant et soigné



Traction intégrale symétrique



Sièges à configurations multiples

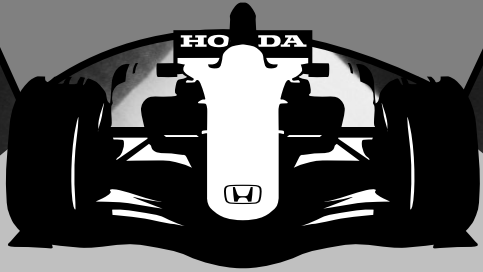


Traction intégrale



SUBARU

L'événement  
**FORMULE GAGNANTE**  
Honda



En location et à l'achat

Offre de  
**1 350 \$**  
en dollars  
Honda

Offre d'une  
durée limitée

Berline Accord  
DX 2005

Prix de location

**268 \$\***

par mois / 48 mois

**0 \$**

dépôt de sécurité

Incluant  
**96 000 km**  
Transport et préparation inclus  
en location seulement



Berline EX  
illustrée

Nommée berline familiale de l'année pour  
une 19<sup>e</sup> fois en 23 ans – 10Best Car and Driver



**OUI, ON A FAIT  
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

\*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2005 mentionné ci-après. Période de location 48 mois. Berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E). Pour le véhicule, est identifié: a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Accord DX 5 vitesses (modèle CM5515E): a) 268 \$, b) 4 048 \$, c) 16 912 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.

ACTUALITÉS

# Un agent immobilier proche des Hells dédommagé

ANDRÉ CÉDILOT

Gravement blessé en 1995 lors d'un attentat à l'explosif au bar Harley de Boisbriand, l'agent immobilier Richard Turcot, qui faisait affaire avec les Hells Angels, a droit à un dédommagement de la Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC). En complet désaccord avec cette décision, les avocats du procureur général du Québec ont dû baisser les armes après contestation jusqu'en Cour supérieure. Ils soutenaient que Turcot avait été l'artisan de ses propres malheurs en se présentant, en pleine guerre des motards, dans un débit d'alcool qu'il savait contrôlé par les Death Riders, club satellite des Hells Angels.

En outre, deux des individus qui l'accompagnaient affichaient sur leurs motos des autocollants du puissant gang de motards. Les Hells et leurs filiales livraient une lutte sans merci aux Rock Machines pour le contrôle du trafic de drogue à Montréal.

Turcot et ses amis étaient atterrés sur la terrasse quand l'explosion s'est produite, le 12 septembre 1995. Ils ont tous été blessés, ainsi que d'autres clients. Turcot a été hospitalisé durant 41 jours.

S'appuyant sur la clause dite de « faute lourde », la CSST, en tant qu'assesseur de l'IVAC, a refusé toute indemnité, alléguant que Turcot et ses copains avaient fait preuve d'une « insouciance grossière » en se présentant au bar Harley. En appel, le Tribunal administratif du Québec (TAQ) a donné tort à la CSST, l'obligeant à dédommager Turcot et le comptable Mario Lepore. Identifiés comme des « relations d'affaires » des Hells Angels, les deux hommes se fréquentaient depuis des années. Les « porteurs de collants » du groupe de motards, Michel Gagné et Stéphane Lapointe, ont été exclus du programme de l'IVAC.

En preuve, le procureur général a montré que Turcot était en voie de faire l'achat du Domaine de l'île aux Pruches, à Laval — ancienne propriété des Lavigueur — pour le compte des Hells Angels, Scott Steinert. Durant l'été 1995, Turcot avait remis lui-même, ou par l'intermédiaire de Michel Gagné, d'importantes sommes d'argent aux vendeurs. Après la passation des titres, la maison a été louée à des proches des Hells. Après l'assassinat de Steinert, la propriété a été saisie en 1997, au terme d'une enquête sur les produits de la criminalité.


Dans sa décision de décembre

2001, l'assesseur du TAQ, Jean Hérard, a écarté cette argumentation en expliquant qu'une bonne partie des événements entourant l'acquisition du vaste domaine de l'île aux Pruches s'étaient produits après l'attentat du 12 septembre 1995. Dans un arrêt du 23 février 2005, la Cour supérieure a validé la décision. Le juge Derek Guthrie s'est dit incapable d'intervenir, « la CSST n'ayant pu démontrer que la décision du TAQ frisait l'absurde en étant contraire à la preuve ou nullement possible en fonction de la preuve faite dans son ensemble ». En conséquence, a-t-il conclu dans un document de trois pages, « la déci-

sion du TAQ n'est pas manifestement déraisonnable ».

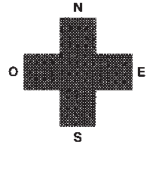
Si la décision a déçu la CSST, elle constitue une « victoire totale » pour les avocats de Richard Turcot. « D'une part, parce que justice a été faite et que mon client a enfin pu bénéficier de son indemnité. Plus largement, cette décision est importante, car elle montre que le système ne peut s'en prendre à n'importe qui, n'importe quand », a fièrement déclaré l'avocat des Hells Angels, Pierre Panaccio, qui pilotait le dossier avec M<sup>e</sup> Robert Lalonde. Il n'a pas été possible de connaître les sommes que la CSST a dû verser à Richard Turcot et Mario Lepore.

POUR TROUVER.



CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE



Croix-Rouge canadienne  
Division du Québec

En tout lieu.  
En tout temps.

1 800 592-7649  
www.croixrouge.ca

**CRTC**

**LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES** **Canada**

Le CRTC sollicite des observations sur le projet de modification de l'Ordonnance d'exemption relative aux entreprises d'émissions vidéo en circuit fermé. Afin de faire en sorte que toutes les parties intéressées, y compris celles qui exploitent des entreprises touchées par l'ordonnance d'exemption, aient une occasion convenable de présenter leurs observations, le CRTC tiendra un processus d'observations écrites en deux étapes. Au cours de la première étape, les parties intéressées sont invitées à faire connaître leurs opinions, ainsi que les arguments à l'appui, à savoir si l'ordonnance d'exemption devrait ou non être modifiée. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos commentaires doivent nous parvenir en utilisant **UNE** des façons suivantes : utiliser le lien du « Formulaire d'interventions/observations » à la section « Instances publiques » du site web du CRTC; ou écrire au CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2; ou envoyer un fax à la Secrétaire générale (819) 994-0218. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **19 août 2005**. Les parties intéressées, y compris celles qui peuvent ne pas avoir participé à la première étape du processus, auront alors la chance, au cours de la seconde étape, de présenter leurs observations écrites sur toute question soulevée pendant la première série d'observations. La date limite de présentation des observations écrites dans le cadre de cette seconde étape est le **19 octobre 2005**. Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, sera disponible sur le site Internet du CRTC. Pour plus d'informations : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2005-52

3321289A

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**SX 2.0 2005**



**FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR Services financiers Chrysler**

Achetez à

# 10 998\$\*



DODGE SX 2.0 2005

# MÉCHANT DEAL

ou louez à

**149\$<sup>+</sup>**

par mois. Location de 60 mois. 1875\$ de comptant initial ou échange équivalent.

Autre option de location offerte	
Mensualité	Comptant initial
184\$ <sup>+</sup>	0\$

**SX 2.0 2005**

- Moteur de 2,0 L, 132 ch
- Radio AM/FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Phares antibrouillards
- Sacs gonflables avant
- Banquette arrière rabattable divisée 60/40
- Sièges baquets avant
- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Antidémarrage Sentry Key<sup>MD</sup>
- Consommation : 5,9 L/100 km<sup>3</sup>



Chaque véhicule Chrysler, Jeep<sup>MD</sup> et Dodge 2005 est couvert par une garantie de 5 ans ou 100 000 km<sup>3</sup> sur le groupe motopropulseur avec assistance routière 24 heures sur 24, transférable sans restriction et qui n'inclut aucune franchise.\*



- 500 \$ DE RABAIS À L'ACHAT OU À LA LOCATION<sup>00</sup>
- 2 VIDANGES D'HUILE GRATUITES<sup>00</sup>
- CERTIFICAT MOPAR DE 100 \$<sup>00</sup>

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP<sup>MD</sup> • DODGE OU DODGE.CA

EN BREF

## Non au pont de la 25

Le chef du parti municipal Projet Montréal a tenu une conférence hier dans le quartier Ville-Marie pour s'opposer au projet de pont sur l'autoroute 25, qui relierait Laval à l'île de Montréal. En faisant référence au smog qui enveloppe la ville, Richard Bergeron a demandé un moratoire sur tout développement de routes et d'autoroutes, soutenant qu'il faut d'abord investir dans les transports alternatifs non polluants.

Projet Montréal propose l'implantation d'un réseau de tramways, semblable à ce qu'on retrouve en Europe et dans quelques villes américaines. Ce nouveau parti, présent aux prochaines élections municipales, a tenu son premier congrès la semaine dernière en présence de 70 personnes venues discuter des orientations de cette formation à forte tendance écologique.

Hugo Meunier

33219353



La santé au bout des doigts...  
Deux mains pour libérer la vie

Institut d'enseignement de l'ostéopathie du Québec

**Programme de formation professionnelle en service de la santé**

1123, rue Rachel Est, Montréal (Qc.) H2J 2J6 (514) 524-9738 [www.inst-osteopathie.qc.ca](http://www.inst-osteopathie.qc.ca)

\* Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2005 avec l'ensemble 21D. † Tarifs mensuels pour 60 mois établis pour la Dodge SX 2.0 2005 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 102 000 km au taux de 15¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. « L'offre « Mon Volant » est en vigueur chez les concessionnaires DaimlerChrysler Canada inc. participants du 15 avril au 5 juillet 2005 et s'applique à la plupart des nouveaux modèles. L'offre est limitée aux résidents canadiens présentant un permis de conduire valide, un diplôme ou une université reconnue et à ceux qui ont reçu un diplôme au cours des quatre dernières années. L'offre de rabais aux diplômés s'applique à la vente ou à la location d'un véhicule admissible livré durant la période de l'offre. 500\$ seront déduits du prix négocié après application des taxes. Les taxes sont calculées sur la totalité du montant négocié. Les deux vidanges d'huile gratuites peuvent être faites chez tous les concessionnaires DaimlerChrysler Canada inc. participants. Le certificat Mopar doit être échangé par le concessionnaire participant pour tous les détails et conditions. † Transport, taxes sur le climatiseur (si applicable), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres exclues et d'une durée limitée qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles Dodge SX 2.0 2005 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo du véhicule à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. § Selon la première éventualité. ♦ Certaines conditions peuvent s'appliquer. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km et comprend une garantie antirouille de 3 ans applicable à tout panneau de tôle de carrosserie perforé par la rouille. Cette garantie de 5 ans ou 100 000 km ne s'applique pas aux véhicules vendus à certaines fins commerciales ni aux modèles Viper. Réservez-vous auprès de votre concessionnaire. † Basé sur une consommation d'essence sur autoroute. MD, Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

CHRYSLER

Jeep

DODGE

CINQ ÉTOILES



Transfert d'information

Tout sur l'automobile en temps réel sur [cyberpresse.ca/auto](http://cyberpresse.ca/auto)



MISE À JOUR CONTINUELLE

[cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

ON GAGNE À LE CONSULTER SOUVENT

## SUITES DE LA UNE

# Air Canada est forcée d'annuler les commandes de nouveaux avions

**AIR CANADA**  
suite de la page A1

Cette fois-ci, les pilotes se seraient fait offrir des conditions à la baisse.

Les pilotes estiment avoir fait leur part de concessions, à commencer par des réductions salariales. Ils n'ont apparemment pas apprécié le ton employé par Robert Milton dans les négociations.

### Menace

En pleine conférence à New York, le 8 juin dernier, M. Milton avait laissé planer la menace d'annuler la commande si les deux parties ne concluaient pas une entente rapide. Celle-ci est intervenue le lendemain entre l'employeur et la direction syndicale.

Les pilotes n'y ont cependant pas trouvé leur compte. « La direction a fait une commande conditionnelle à des concessions supplémentaires des pilotes », a dénoncé Jean-Marc Bélanger. Ces concessions avaient été estimées à un milliard de dollars par année, une réduction d'environ le tiers des coûts de main-d'oeuvre.

L'enjeu principal des négociations achoppe selon lui autour des conditions de travail et des horaires des pilotes aux commandes des gros appareils. Une bisbille

concernant l'ancienneté des pilotes serait aussi être en cause.

M. Bélanger ne comprend pas pourquoi c'est aux pilotes de faire des concessions, alors que la haute direction « se graisse la patte ». Les pilotes n'auraient toujours pas digéré les trois millions d'option d'achat d'actions à prix réduit que se seraient récemment attribués quelques hauts dirigeants d'Air Canada, dont un million pour Robert Milton seulement. C'est cet important clivage entre les patrons et les pilotes, obligés de se serrer la ceinture, qui a mis le feu aux poudres, résume l'association.

Pour sa part, Air Canada assure que l'avortement de cette transaction, évaluée à plus de 6 milliards de dollars, n'entraînera pas de conséquences majeures sur sa viabilité financière.

De récentes déclarations du transporteur canadien laissent entendre que l'acquisition de ces nouveaux appareils était au coeur même de sa stratégie de redressement.

« Déçu » d'annuler la commande à Boeing, Air Canada ne décèle cependant aucun impact négatif pour son essor. « Cette annulation n'est pas déterminante pour notre plan d'entreprise pour les prochaines années », a assuré hier Isabelle Arthur, porte-parole d'Air Canada.

Du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 30 septembre 2004, Air Canada s'était pourtant placée sous la Loi de la protection de la faillite pour échapper à ses créanciers et mettre sur pied un plan de restructuration.

La flotte de gros-porteurs d'Air Canada est actuellement constituée d'Airbus 330 et 340 et de Boeing 767, dont la plupart volent depuis une vingtaine d'années.

Moins énergivores, les appareils commandés auraient permis des économies d'essence. Les nouveaux Boeing 777 devaient aussi marquer l'expansion des liaisons entre le Canada et l'Asie.

Devant l'échec de cette transaction, Air Canada devra se tourner vers des avions d'occasion pour regarnir sa flotte. Une telle solution de rechange n'est cependant pas l'idéal, précise l'association des pilotes. « Il n'y a pas beaucoup d'appareils usagés de qualité sur le marché », tranche Jean-Marc Bélanger.

Hier, la compagnie Boeing a publié un bref communiqué sur son site Internet selon lequel elle se dit déçue par l'annulation de la commande d'Air Canada, tout en ajoutant recevoir beaucoup de demandes pour des B777 et 787. « Nous aurons sans doute plusieurs occasions de vendre ces appareils ailleurs », a résumé Boeing.

Comme l'entente avec Boeing était sujétive à certaines conditions, la commande a été annulée sans pénalité.

Avec la collaboration de Martin Vallières, à Toronto

# Un automne chaud en perspective

## NÉGOS

suite de la page A1

« Je déplore que les négociations se terminent de cette façon. J'espérais en arriver à une entente. Nous avions exprimé le besoin de négocier maintenant avec les enseignants, afin d'en arriver à une entente avant la fin de l'été. Ce rejet nous confine à l'impasse et il est regrettable que les dirigeants syndicaux, particulièrement ceux de la CSQ, renoncent à des offres qui répondaient largement à leurs attentes en ce qui a trait aux mesures destinées aux élèves en difficultés, et qui représentaient le maximum de ce que le gouvernement peut fournir comme effort sur le plan monétaire », a déclaré M<sup>me</sup> Jérôme-Forget.

« Pourtant, de renchérir la ministre, tant le président de la CSQ, Réjean Parent que la présidente de la FSE, Johanne Fortier, avaient mis toute l'emphase sur les problèmes des enfants ayant des troubles de comportement et d'apprentissage. Les enseignants nous disaient que les salaires n'étaient pas la base de leurs revendications. Or, voici que les négociations achoppent sur des hausses salariales », a ajouté M<sup>me</sup> Jérôme-Forget.

La ministre a rappelé que le gouvernement ne pouvait sortir de son cadre financier de 12,6 % sur six ans, incluant l'équité salariale.

Québec soutient que les demandes syndicales font fi de la situation difficile des finances publiques et ignorent complètement la responsabilité du gouvernement face à l'ensemble de ses employés et des contribuables.

M<sup>me</sup> Forget a précisé que Québec a fait des efforts significatifs dans cette ronde de négociation en déposant une nouvelle offre d'augmentation de 8 % sur six ans aux enseignants du primaire et du secondaire, ainsi qu'aux employés de la fonction publique.

« Je souhaite que les syndicats pensent aux enfants. Il est regrettable que les dirigeants syndicaux consacrent désormais leurs énergies à la préparation de moyens de pression à exercer à l'automne. Je souhaite vivement que l'on ne prenne pas les enfants en otage et qu'on établisse un dialogue franc », a ajouté la présidente du Conseil du Trésor.

La ministre se dit toutefois prête à poursuivre le dialogue avec les syndicats cet été et les invite à revenir à la table de négociation, mais elle précise que le gouvernement n'a pas la marge de manoeuvre nécessaire pour faire une nouvelle offre.

Du côté de la Fédération des syndicats de l'enseignement, la présidente Johanne Fortier relance la balle dans le camp du gouvernement. M<sup>me</sup> Fortier s'est dit extrêmement déçue et choquée hier de la suspension des négociations avec le gouvernement.

« D'autant plus que c'est M<sup>me</sup> Jérôme-Forget qui a donné l'ordre vendredi d'arrêter les travaux à toutes les tables. Nous étions en train de travailler de bonne foi et, à la veille de déposer ses positions finales sur l'ensemble des dossiers, le ministère de l'Éducation nous a dit : on devrait mettre fin aux travaux parce que le Conseil du Trésor nous dit qu'il n'y a pas de perspective. Je trouve ça assez spécial de nous faire dire par la ministre par voie de communiqué qu'elle est désolée qu'on ne poursuive pas les travaux à la table sectorielle où je suis, et qu'on mette fin aux travaux parce que la partie patronale reçoit un téléphone du Conseil du Trésor », a précisé M<sup>me</sup> Fortier.

La FSE maintient sa volonté d'en arriver à un règlement satisfaisant dans les meilleurs délais, mais rappelle que la balle est dans le camp du Conseil du Trésor. « Nous sommes encore ouverts pour parvenir à une entente, mais elle ne se fera pas au rabais et sera négociée de bonne foi. En l'absence de volonté politique, le gouvernement sera le seul responsable du grand dérangement de la rentrée et de l'automne chaotique qui s'annonce », a conclu M<sup>me</sup> Fortier.

Par ailleurs, les professeurs de cégeps membres de la Fédération autonome du collégial et de la Fédération des enseignants de cégeps se disent eux aussi indignés de l'attitude gouvernementale. Les représentants du cartel dénoncent à leur tour l'attitude des négociateurs patronaux qui se sont contentés de répéter *ad nauseam* que la tâche des enseignants constituait la dernière des priorités patronales.

Hier à Philadelphie, le premier ministre Jean Charest a déclaré : « Il y aura une période d'accalmie et nous les reprendrons (les négociations) quand nous estimerons que le dialogue pourra être plus productif. »

Ce matin à Québec, le président de la Centrale des syndicats du Québec, Réjean Parent, de même que Carole Roberge, présidente du Syndicat des professionnels du gouvernement et le président du Syndicat de la fonction publique, Michel Sawyer, feront le point sur les négociations et feront connaître leurs réactions aux propos tenus par la présidente du Conseil du Trésor hier.

La convention collective des membres des trois syndicats est échue depuis le 30 juin.

## Note aux lecteurs

Clin d'oeil de la page A1

Pendant les vacances de Stéphane Laporte, l'humoriste Guy Nantel nous livre son clin d'oeil quotidien en page A1. Révélation du Festival Juste pour rire 1997 et grand gagnant de La Course Destination Monde (1993-1994), Guy Nantel crée cette année son deuxième spectacle intitulé *Les Vraies Affaires*.

## Précision

Vélo Québec

Dans notre numéro de samedi, les lecteurs auraient dû lire que l'organisme Vélo Québec bénéficie d'un budget de 1,9 millions de dollars pour organiser la Féria du vélo au lieu de 9 millions. Nos excuses.

### POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,  
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT (514) 285-6911  
cyberpresse.ca/abonnement 1 800 361-7453

PETITES ANNONCES (514) 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca 1 866 987-8363

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

la Baie encore plus

# soldes d'été

chauds chauds chauds  
mode estivale à prix doux!

**2 jours seulement** les mardi 21 et mercredi 22 juin

**30% à 50% de rabais**

tee-shirts, shorts et corsaires  
TOMMY HILFIGER DENIM,  
POINT ZERO, HOLLYWOOD,  
NAUTICA JEANS, BUFFALO,  
CHAPS DENIM et GLOBAL MIND®  
pour elle et lui. Ord. 14,99 \$ à 70 \$.

### femme et homme

45% de rabais  
soutiens-gorge et culottes  
WARNERS sous boîte pour elle

40% à 50% de rabais  
choix mode printemps-été  
MANTLES<sup>MC</sup>, TOGO<sup>MC</sup>, NYGÅRD  
COLLECTION, OUTLINE®  
et MAC & JAC pour elle  
Grandes tailles dans le lot.

40% de rabais  
choix de robes griffées

30% à 50% de rabais  
maillots de bain  
et cache-maillot pour elle  
Exceptions : pièces à agencer et articles dont le prix se termine par 99 ¢.

30% de rabais  
• sélection mode  
LIZ CLAIBORNE pour elle  
• slips et soutiens-gorge  
mode LILY OF FRANCE  
et TRIUMPH pour elle

• choix de tenues  
griffées pour lui  
• choix de shorts et maillots  
de bain pour lui  
• chemises de ville  
et cravates IZOD pour lui

25% à 40% de rabais  
choix de tenues griffées  
pour elle. Exceptions : I.N.C et Alfani.

### bijoux, chaussures et accessoires

40\$ à 50\$ de rabais  
choix de chaussures de ville  
FLORSHEIM et BOSTONIAN  
pour lui

50% de rabais  
• bagages TRAVELPRO  
Dans le lot : modèles  
Havana, Vibe et Crew V.

• bijoux PRINCIPLES® en or  
à 10 ct, 14 ct et 18 ct

40% de rabais  
à l'achat de 6 articles ou plus  
collants fins et  
chaussettes pour elle  
Dans vos marques préférées!

35% de rabais 3 articles ou plus

30% de rabais 1 ou 2 articles

jusqu'à 40% de rabais  
chaussures de ville,  
de marche et tout-aller  
et sandales ROCKPORT,  
CLARKS, REEBOK, NUNN BUSH,  
HUSH PUPPIES et ETONIC®  
pour homme et enfant

25% de rabais  
choix de montres  
BULOVA, LEVI'S, SEIKO et  
CARAVELLE de BULOVA

### foyer

55% de rabais  
ustensiles de cuisson  
LAGOSTINA, JAMIE OLIVER  
et CUISINART

jusqu'à 50% de rabais  
couvre-matelas, oreillers,  
et couettes HOTEL  
de WAMSUTTA, NAUTICA,  
SEALY et autres

40% de rabais  
serviettes réversibles  
jacquard LIZ CLAIBORNE

30% de rabais  
choix de literie MANTLES<sup>MC</sup>,  
HOUSE & HOME<sup>MC</sup>  
et MARKET SQUARE®

25% de rabais  
• coordonnés de salle de  
bains et pèse-personnes  
BATH CREATIONS

• HENCKELS  
Ustensiles de cuisson dans le lot.

10% de rabais  
micro-ondes hottes

### achat-choc

1499  
soutiens-gorge  
WARNER'S  
sous boîte  
Prix de comparaison  
34 \$ à 36 \$

1999  
et 2999  
shorts et tee-shirts  
griffés JONES NEW  
YORK SPORT et  
LIZ CLAIBORNE  
pour elle  
Prix de comparaison  
35 \$ à 49 \$

9999 grand lit  
ens. de draps  
GALLERIA  
à tissage 600 fils  
Très grand lit 119,99 \$.  
Prix de comparaison  
259,99 \$ grand lit

Liquidation par  
le fabricant!

40% de rabais  
montres  
CITIZEN choisies  
Prix étiquetés.

50% de rabais additionnel  
slips et soutiens-gorge mode TOGO<sup>MC</sup> et VERSAILLES  
à prix de liquidation pour elle. Sur nos derniers prix étiquetés.

10% de rabais additionnel  
appareils électroniques à prix de liquidation  
Sur nos derniers prix étiquetés.

30% de rabais additionnel  
• tenues griffées à prix de liquidation pour elle  
Exceptions : I.N.C et Alfani.

• chaussures à prix de liquidation pour tous  
• montres et bijoux à prix de liquidation  
Sur nos derniers prix étiquetés.



**VOUS DÉMÉNAGEZ LE 1<sup>ER</sup> JUILLET? LA BAIE PEUT VOUS AIDER! Faites appel à nos services à domicile sans tarder. Dénichez aussi des meubles à prix fantastique pour le premier appart ou la nouvelle maison.**

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, Mantles Home et ceux des rayons concédés. Les mentions « ACHAT-CHOX » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou prix de. Notez que pour les articles « Achat-chox », « Offre spéciale de la direction » et ceux de l'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

**10% de rabais**

sur vos achats\* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.

\*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.



# MONDE

## LE TOUR DU GLOBE

AL-QAEDA

### La CIA sait où est ben Laden

Le patron de la CIA Porter Goss affirme « avoir une parfaite idée d'où se trouve Oussama ben Laden » mais que des « maillons faibles » existent dans la guerre contre le terrorisme qui empêchent son arrestation, dans une interview à *Time*, publiée hier. « J'ai une parfaite idée où se trouve ben Laden mais la question de son arrestation est très complexe », a-t-il dit, ajoutant que « la chaîne (de commandement) qui doit être bien organisée dans la guerre contre le terrorisme souffre de maillons faibles. Et je sais que tant que nous n'aurons pas renforcé tous les liens, nous ne pourrions probablement pas amener M. ben Laden devant la justice ». M. Goss a été peu disert sur ces « maillons faibles », soulignant les difficultés à traiter avec des États souverains. « Mais nous faisons d'importants progrès », a-t-il ajouté.

Quant au renseignement humain, un domaine qu'il avait fortement critiqué lors de sa prise de fonction, M. Goss a affirmé que la CIA tentait de l'améliorer « quantitativement et qualitativement ». AFP

LIBAN

### Fin du scrutin

Les électeurs du Nord-Liban se sont rendus aux urnes hier, pour la quatrième et dernière phase des législatives libanaises. Les 28 derniers sièges en jeu sont devenus les plus convoités de cette élection, première depuis le retrait de l'armée syrienne, en avril, après 29 ans de présence militaire au pays du Cèdre. Alors que de premiers résultats non officiels montraient que les candidats de l'opposition hostile à la Syrie faisaient course en tête, l'ancien ministre de l'Intérieur pro-syrien, Souleiman Frangé, a reconnu que ses alliés avaient subi un important revers. Les résultats officiels ne sont pas attendus avant la mi-journée aujourd'hui, mais si les premières estimations se confirmaient, le fils de l'ancien premier ministre assassiné, Rafic Hariri, et ses alliés fileraient tout droit vers la majorité au Parlement. AP

MAISON-BLANCHE

### Biden candidat

Le sénateur américain Joseph Biden a déclaré hier qu'il envisageait d'être candidat à l'élection présidentielle de 2008, devenant le premier leader démocrate à afficher cette ambition. AFP

# Abbas préservera le calme durant le retrait israélien de la bande de Gaza

ASSOCIATED PRESS

JÉRUSALEM – Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas s'est engagé hier à préserver le calme au cours du retrait israélien de la Bande de Gaza prévu à la mi-août, alors qu'une nouvelle atteinte à la trêve était enregistrée dans la journée.

Un soldat israélien a été tué et deux autres ont été blessés dans une attaque de militants palestiniens qui ont ouvert le feu et lancé des grenades RPG près d'un poste militaire à la lisière entre l'Égypte et la bande de Gaza, selon l'armée israélienne. L'un des assaillants est mort.

L'un des deux blessés israéliens se trouvait dans un état grave, selon l'armée israélienne. D'après Tsahal, des activistes ont tiré un missile anti char et ouvert le feu avec des armes légères sur un pos-

te militaire pour faire diversion. Au même moment, d'autres militants ont attaqué un groupe de soldats du génie qui réalisaient des travaux de construction non loin. Ils ont ensuite lancé deux grenades contre le poste militaire. Les soldats ont répliqué, tuant l'un des assaillants, un autre a réussi à s'enfuir.

Le Djihad islamique a qualifié cette attaque d'opération conjointe entre ses militants et une milice supposée liée au Fatah, le mouvement du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas.

L'attaque, nouvelle atteinte au cessez-le-feu décrété en février, est survenue alors que la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, rencontrait les responsables israéliens pour discuter de la coordination du retrait israélien de la bande de Gaza prévu à la mi-août.

« Nous ferons tout ce que nous

pourrions pour assurer que le désengagement (israélien de la bande de Gaza) se déroule dans le calme », a déclaré hier Mahmoud Abbas à la télévision israélienne.

Il a précisé que les Palestiniens avaient déjà fait échec à des « dizaines » d'attaques avec la coopération des Israéliens. Il a toutefois précisé que les forces palestiniennes « ne pouvaient pas tout contrôler » en raison de ressources limitées.

Il a par ailleurs déclaré que le Hamas était sur une « voie de modération politique », citant une chute de la violence et une participation du groupe aux prochaines élections palestiniennes. « Je pense qu'ils feront tout ce qui est nécessaire pour progresser sur cette voie », a-t-il dit à la première chaîne israélienne alors qu'on lui demandait si le Hamas allait reconnaître l'existence d'Israël.

Au mois de mars, le groupe, qui a commis plusieurs attentats meurtriers, a accepté d'honorer un cessez-le-feu destiné à mettre fin à quatre ans et demi d'affrontements avec Israël. Depuis, la violence a reculé de façon spectaculaire.

Dans ce contexte, l'Égypte, qui joue un rôle de médiation clef entre Israël et les Palestiniens, a proposé de déployer des centaines de soldats le long de sa frontière avec la bande de Gaza pour contribuer à assurer le calme après le retrait israélien.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Aboul Gheit, s'est entretenu hier avec son homologue israélien, Silvan Shalom, ainsi qu'avec le premier ministre, Ariel Sharon, pour aider Israéliens et Palestiniens à coordonner leurs actions afin que le retrait de la bande de Gaza devienne « une réalité ».

## Birmanie Suu Kyi fête seule...



PHOTO CHAIWAT SUBPRASOM, REUTERS

Aung San Suu Kyi, chef de file du mouvement pro-démocratique de Birmanie, a célébré ses 60 ans hier, seule chez elle et toujours privée de liberté, bien loin des appels qui se sont élevés dans le monde entier pour exiger sa libération. Cet étudiant sympathisant s'est recueilli un moment, à Bangkok, en Thaïlande, sur la photo de la leader qui a passé une journée comme les autres : sans visiteurs et téléphone coupé.

## Iran: les réformistes hésitent entre lutter contre le conservateur et boycotter le scrutin

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN – Les partisans de la réforme en Iran se sont divisés hier entre ceux qui ont appelé à voter pour faire barrage à l'ultra conservateur Mahmoud Ahmadinejad et ceux qui, comme le prix Nobel de la paix Shirin Ebadi, boycotteront le second tour de la présidentielle vendredi.

« Je ne participerai à aucune élection tant qu'existera cette loi de supervision des élections », a déclaré Mme Ebadi à l'AFP.

« Mais je ne demande à personne de faire comme moi », a-t-elle précisé.

« Je ne voterai pas », a abondé auprès de l'AFP le dissident Hachem Aghajari, un temps condamné à mort pour blasphème, « le problème, c'est le pouvoir des organes de contrôle non élu, et le président n'y peut rien ».

Comme Mme Ebadi et M. Aghajari, les Iraniens auront le choix, dans un second tour imprévisible, entre l'abstention et le vote pour l'ancien président Akbar Hachémi Rafsandjani, réputé comme un pragmatique, ou le maire ultra-conservateur de Téhéran, Mahmoud Ahmadinejad.

Pour Mme Ebadi et M. Aghajari, une élection libre n'est pas possi-

ble tant que les candidatures et la validation des résultats sont soumises à la censure du régime.

Mais, après huit années de relative libéralisation sociale, nombre d'Iraniens sont inquiets de la possible accession à la présidence de Mahmoud Ahmadinejad, qui dissimule sous les airs de monsieur Tout-le-Monde une vraie nature de pur et dur.

Pour les réformateurs, dont les trois candidats ont été battus au premier tour, le maire de Téhéran ne doit sa présence totalement imprévue au second tour qu'à l'entreprise de certains organes militaires et institutionnels, qui, dans le plus grand secret, ont mobilisé l'armée et les organisations radicales en sa faveur.

L'opposant Ebrahim Yazdi a parlé de « coup d'État rampant ».

Les deux principaux partis réformateurs ont ainsi appelé à voter pour M. Rafsandjani pour faire barrage au « parti des casernes ».

« Je ne vois pas les élections iraniennes comme un essai sérieux pour rapprocher l'Iran d'un avenir démocratique », a déclaré le secrétaire d'État américain, Condoleezza Rice.

La veille du scrutin déjà, le président Bush en avait contesté violemment la légitimité du régime.

# Europe : la boîte de Pandore



COLLABORATION SPÉCIALE

## PARIS

Au fil des ans, l'Union européenne a fini par ressembler toujours davantage à un convoi de marchandises un peu bizarre, bricolé selon les inspirations du moment, auquel se rajoutaient en cours de route des pièces rapportées arrimées comme on pouvait.

La question de savoir où l'on allait précisément, ou qui prendrait une fois pour toutes la tête du convoi, restait en suspens. On se relayait à la bonne franquette aux commandes de l'engin, et on continuait à avancer dans une direction un peu floue qui ne satisfaisait ni ne choquait personne. En se disant que les problèmes, apparemment insolubles autour d'une table de conférence, finiraient par se résoudre concrètement sur le terrain.

Il s'agissait peut-être de voeux pieux. Peut-être aussi — comme

le pensaient plusieurs « grands » Européens comme Jacques Delors — de la seule bonne méthode pour mettre d'accord 15, et bientôt 27 pays européens aussi liés que profondément divisés par l'Histoire. En se mettant d'accord sur un marché unique, puis une monnaie unique, parfois sur une politique étrangère commune, les pays souverains finiraient par s'habituer à fonctionner ensemble.

Mais, comme dans le désert, la condition sine qua non de la survie, c'était de continuer à avancer, malgré les obstacles, les embûches et les mécontentements divers : il ne fallait surtout pas s'arrêter. Pour éviter que les passagers du convoi aient le temps de constater qu'ils avaient une place inconfortable, qu'ils avaient payé trop cher leur passage, ou qu'on ne les avait pas consultés sur l'itinéraire.

Le 29 mai dernier, l'électorat français a pris la responsabilité historique de faire arrêter le convoi en rase campagne. Et, du coup, il s'est passé ce qu'on pouvait prévoir : les autres occupants du convoi, qui prenaient en patience les problèmes et les injustices subies, ont eu pour la première fois le temps de la réflexion.

À partir du moment où un

grand pays fondateur comme la France prenait le risque de tout arrêter pour faire part de ses récriminations, pourquoi les autres se seraient-ils gênés ? Les Néerlandais, qui avaient été jusque-là des passagers modèles, ont découvert qu'ils avaient payé trop cher pour pas grand-chose : ils ont voté non le 1<sup>er</sup> juin à 62 %, et fait partie des

### La crise budgétaire déclenchée vendredi soir à Bruxelles n'est pas insoluble. Mais elle est la pire qu'ait connue l'Europe depuis 30 ou 40 ans.

chêne vendredi soir à Bruxelles n'est donc pas insoluble. Elle est seulement la pire qu'ait connue l'Europe depuis 30 ou 40 ans.

À cela une raison politique : le non français, qui a provoqué la panne générale, a d'abord libéré tous les mécontentements jusqu'ici latents. Peut-être bien les Néerlandais n'auraient-ils pas osé être les premiers à sauter le pas si le oui l'avait emporté quelques jours plus tôt en France. Et peut-être même tous les autres pays auraient suivi, bon gré mal gré, y compris, à la toute fin du processus, la Grande-Bretagne elle-même. À partir du moment où un « grand » pays avait commencé,

une impasse qui n'est jamais totale ou irrémédiable puisque, la plupart du temps, on finit par trouver un compromis boiteux et un moyen de couper la poire en deux : on réduit des dépenses par-ci, on les étale par là, on accorde un rabais à un tel, et tel autre accepte de payer un peu plus etc. La crise budgétaire déclen-

pourquoi se gêner ?

Pour des raisons historiques évidentes, l'Allemagne, avec aujourd'hui 80 millions d'habitants, a toujours été le pays le plus européen de la bande. Aujourd'hui encore, elle verse à la caisse commune 7 milliards d'euros de plus que ce qu'elle retire. Et l'adhésion des Allemands à l'Europe — y compris fédérale — était une donnée de base de la démocratie allemande. À partir du moment où tout le monde réclame son dû, pourquoi les Allemands — qui mettront probablement la droite au pouvoir

chez eux en septembre prochain — seraient-ils les seuls à donner l'exemple ?

Un de ces jours prochains, l'électorat socialiste, qui a voté non à près de 60 % en rêvant d'imposer à l'Europe une constitution « sociale », regrettera d'avoir fait arrêter le convoi. Tout comme les agriculteurs français, qui ont voté non à 80 % mais touchent encore aujourd'hui 22 % des 43 milliards d'euros de la politique agricole commune. Sans doute plus pour très longtemps.

Les Français ont ouvert la boîte de Pandore. On voit le résultat. Et ce n'est peut-être qu'un début.

## ÉDITORIAUX

## Le bordel de la CSN

apratte@lapresse.ca  
ANDRÉ PRATTE

La présidente de la CSN a menacé la semaine dernière de provoquer « un bordel au Québec » si le gouvernement tient comme à « un dogme » au cadre financier qu'il s'est donné pour les négociations dans le secteur public. Mme Claudette Carbonneau fait allusion aux débrayages que pourraient organiser cet automne les syndiqués du secteur public.

De telles menaces sont déplorable. Personne ne conteste le droit des employés du secteur public d'exercer leur droit de grève. Mais s'ils le font dans le but de provoquer sciemment un « bordel », ils

**Une stratégie syndicale trop agressive aurait quelque chose d'odieux : perturber la vie des contribuables... dans l'espoir d'aspirer davantage d'argent de leur poche!**

risquent fort de voir la population se tourner contre eux. Le gouvernement Charest a beau être impopulaire, les Québécois l'appuieraient si, tout en négociant de bonne foi, il gère prudemment les fonds publics. Une stratégie syndicale trop agressive aurait quelque chose d'odieux : perturber la vie des contribuables... dans l'espoir d'aspirer davantage d'argent de leur poche!

La CSN a choisi les éducatrices des centres de la petite enfance (CPE) comme avant-garde de ses grandes manoeuvres. On comprend pourquoi : les éducatrices attirent spontanément la sympathie publique. La centrale veut en profiter pour faire une percée dans laquelle s'engouffreront en

suite les syndiqués moins « populaires ».

Pourtant, au cours des dernières journées de grève, on sentait que l'appui des citoyens aux éducatrices était mitigé. Et pour cause : les Québécois apprécient bien sûr le travail précieux fait par les éducatrices. Mais ils savent aussi combien leur rémunération a été améliorée au cours des dernières années (de 15,23 \$ à 18,36 \$ l'heure depuis 1999). L'offre initiale du gouvernement comportait une nouvelle hausse de 6,5 % au titre de l'équité salariale, et une augmentation de 5,5 % sur trois ans. Ce n'est quand même pas la famine.

Les Québécois sont aussi très conscients du fait que plus les salaires des éducatrices augmentent, plus les coûts du système de garde sont élevés. Lors de l'implantation des premiers CPE, le gouvernement déboursait environ 10 \$ par place. Aujourd'hui, chaque place lui coûte 29 \$. Le réseau de CPE et de garderies coûte 1,4 milliard, ce qui en fait un des plus importants postes de dépenses du gouvernement.

Mme Carbonneau sait fort bien que Québec est disposé à déroger de son cadre financier. La question est de savoir jusqu'où. La négociation à la table des CPE approchait d'une entente lorsque le Conseil du Trésor a fait savoir que le règlement envisagé était trop généreux, compte tenu du signal qui serait alors envoyé aux autres employés de l'État. C'est ce recul qui a fait bondir Mme Carbonneau.

On comprend sa déception. Toutefois, la prudence extrême du gouvernement est parfaitement compréhensible. Chaque point de pourcentage d'augmentation de salaire consenti aux travailleurs du secteur public coûtera 265 millions par année au Trésor, c'est-à-dire aux contribuables. L'État québécois — qu'il soit dirigé par les libéraux ou par un autre parti — n'a tout simplement pas les moyens d'être aussi généreux que le souhaiteraient les centrales syndicales.

Si la gestion prudente des fonds publics est un dogme, nous y adhérons sans hésitation.

## New York est déprimé

francois.cardinal@lapresse.ca  
FRANÇOIS CARDINAL

Le trou est aussi béant qu'il y a quatre ans. Derrière d'imposantes grilles métalliques, on semble percevoir, tout au fond, les fondations des anciennes tours jumelles. Pas un ouvrier, pas une grue qui ne bouge de peur, peut-être, d'empêcher la poussière de retomber.

De l'autre côté de Liberty Street, la tour de la Deutsche Bank est drapée d'un long voile noir. L'image est forte. Le deuil, visiblement, n'est pas terminé. New York a beau le nier, il est toujours plongé dans une sévère dépression post-traumatique.

On ne le réalise pas en tentant de se frayer un chemin dans Time Square, en attendant en ligne pour admirer le nouveau MOMA, le musée d'art contemporain, ou en découvrant le quartier huppé qu'est devenu le Meat Packing District.

Pourtant, ces dernières semaines, en regardant plus attentivement, on pouvait méprendre la ville pour un malade qui tente de se relever trop vite. La convalescence n'est pas terminée.

Ground Zero est le parfait témoin de cette situation. Après d'intenses débats, les New-Yorkais ont choisi en février 2003 le projet de Freedom Tower qui doit éventuellement s'élever à 1776 pieds au-dessus du sol. Plus de deux ans plus tard, cependant, on est encore loin de la première pelletée de terre.

Dans ce contexte, la récente sortie de la police de NY, la fameuse NYPD, a frappé là où ça fait mal. Estimant que la tour de verre est trop vulnérable aux camions suspects, elle a mis un hold à au projet de l'architecte Daniel Libeskind. Une année pourrait s'ajouter à l'échéancier. Autrement dit, une éternité.

L'orgueilleuse ville a honte. Le populaire et populiste *New York Post* a même osé cette douteuse comparaison : deux ans après la première guerre du Golfe, Saddam Hussein, lui, avait déjà fait reconstruire la centaine de ponts que compte Bagdad...

Comme si cela n'était pas suffisant, le bonze de l'immobilier, Donald Trump, a choisi ce moment pour ajouter son grain de sel au débat. Le projet de Libeskind, a-t-il dit, est le plus nul qu'il ait jamais vu de son vivant. Il propose la reconstruction des deux tours du World Trade Center... autant dire un retour à la case départ.

Tout cela s'ajoute à la décision récente de la maison Goldman Sachs d'abandonner son projet de construire son siège social de deux milliards de dollars à proximité. Cela s'ajoute également à l'absence d'intérêt pour le 7, World Trade Center, une nouvelle tour qui peine à trouver ne serait-ce qu'un seul locataire.

Parallèlement, New York a présenté sa candidature pour les Jeux olympiques de 2012. Sachant qu'en l'absence d'un nouveau stade, cette candidature ne valait rien, le maire Bloomberg a mené une vive bataille pour en construire un tout neuf à Manhattan.

Comble de l'ironie, c'est un obscur élu régional qui a définitivement bloqué le projet, la semaine dernière, une décision qui a fort probablement anéanti les chances de New York de ravir les JO à Londres ou à Paris.

Et tout cela est sans compter les nombreux projets qui cheminent péniblement dans les méandres de la bureaucratie new-yorkaise comme Battery Park City, le projet d'autoroute Westway ou le lien ferroviaire reliant le centre-ville à l'aéroport. Tout cela a d'ailleurs incité le *New York Times* à consacrer une pleine page, il y a quelques jours, à la torpeur dans laquelle la Grosse Pomme est plongée. Même le maire reconnaît que New York a perdu de son entrain, de son élan.

La « ville qui ne dort jamais », manifestement, a de la difficulté à se réveiller.

## Grève dans les CPE: Québec bonifie son offre...



Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

Un pays corrompu  
Au Honduras, l'aide internationale est coincée dans un entonnoir

GABRIELLE GAGNON



L'auteure a été coopérante volontaire au Honduras d'avril à juin 2005.

Au lendemain de l'assassinat du Québécois Jocelyn Massé dans un autobus du Honduras, le ministre des Affaires étrangères du Canada a publié un avis de prudence à l'intention des voyageurs canadiens. Il les exhortait à faire preuve de vigilance lors de leurs déplacements dans ce pays jugé périlleux. Je suis certaine que les ressortissants canadiens qui s'y trouvent feront leurs devoirs, puisqu'ils connaissent mieux que quiconque les risques qu'ils encourrent. Qui plus est, ils savent qu'il est plus risqué encore de vivre au Honduras que d'y voyager.

Je pense toutefois que cette recommandation à elle seule ne peut parvenir à garantir la sécurité de tous ceux qui foulent le sol hondurien. Un deuxième avertissement s'impose : cette fois-ci non pas de la part du Ministère, mais bien de



Ricardo Maduro, président du Honduras, et sa femme Aguas Ocana.

PHOTO REUTERS

**S'il souhaite réellement endiguer le niveau de criminalité, de pauvreté et d'injustice sociale du Honduras, le gouvernement canadien devrait cesser de se fermer les yeux sur la réalité qu'il contribue à financer dans ce pays abîmé.**

ceux qui ont vu de près les inégalités sociales de ce pays. Un avis des voyageurs du Honduras adressé au ministère des Affaires étrangères du Canada.

## Relations diplomatiques

Le Canada et le Honduras entretiennent des relations diplomatiques depuis 1961. Cela fait donc près de 45 ans d'interrelations continues. Je lisais récemment sur le site Web du ministère des Affaires étrangères du Canada que le Honduras avait su démontrer son efficacité dans l'utilisation de l'aide internationale octroyée. En effet, avec les 14 millions versés annuellement par l'entremise du programme bilatéral de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le gouvernement hondurien soutient les différents programmes du pays.

Foutaise ! Un représentant des Affaires étrangères s'est-il baladé récemment au Honduras ? Comment peut-on parler de programmes nationaux dans le quatrième pays le plus corrompu de la planète ? Quelqu'un s'est-il rendu sur place afin de constater par où les fonds octroyés sont passés ? Ils sont coincés dans un entonnoir de 24 carats appartenant au président Ricardo Maduro et à son Beaver Club. Vous savez, le type d'entonnoir qui peut contenir beaucoup à la fois sans rien laisser tomber sur la lie du peuple.

Si j'avais écouté les recommanda-

plus cossue et où ça sent meilleur. Les habitants de Tegucigalpa m'ont aussi parlé de la fameuse robe blanche que la femme de Maduro arborait lors d'un événement mondain rapporté dans les journaux... une création d'un designer de renom dont j'ai oublié le nom.

## Les droits de l'homme en péril

Toujours dans le site Web du ministère des Affaires étrangères canadien, on mentionne que le pays « s'inquiète du niveau de violence et d'insécurité régnant au Honduras, et du non-respect des droits de la personne qui en découle ».

Rappelons-nous notamment l'attaque dans un autocar en décembre qui avait fait 28 morts et l'assassinat plus récent de Jocelyn Massé dans des circonstances semblables. Sans oublier les 1500 enfants et jeunes de la rue abattus entre 1998 et 2002 par d'obscurs escadrons de la mort.

À l'instar de mon gouvernement, je suis très inquiète. Oui, inquiète que le magot qu'il envoie au Honduras crée des inégalités sociales qui engendrent la violence et l'insécurité menant au non-respect des droits humains.

S'il souhaite réellement endiguer le niveau de criminalité, de pauvreté et d'injustice sociale du Honduras, le gouvernement canadien devrait cesser de fermer les yeux sur la réalité qu'il contribue à financer dans ce pays abîmé. Il devrait peut-être aussi songer à descendre dans les rues et discuter avec ceux qu'il croit aider ; il obtiendrait des réponses certainement plus honnêtes qu'avec les représentants du gouvernement hondurien...

Après près d'un demi-siècle de relations diplomatiques, il serait grand temps !

# Faites vos jeux!



ppagne@lapresse.ca  
PIERRE-PAUL GAGNÉ

Les peuples, comme les êtres humains, sont souvent torturés entre différents intérêts, des idées contradictoires, des principes qui se choquent lorsque la réalité les oblige à prendre partie, à trancher.

C'est un peu ce qui arrive, présentement, dans le dossier du déménagement du Casino. Quelles sont les données du problème? L'État réclame encore plus de revenus du Casino. Mais celui-ci est à l'étroit sur son site actuel. Il doit donc déménager ou s'agrandir. Cette dernière option n'est pas la meilleure dans une perspective de préservation de l'île Notre-Dame. Que faire?

Assiste-t-on à un débat entre les différents quartiers de Montréal qui veulent (ou ne veulent surtout pas) que le Casino s'implante dans leur environnement? Pas du tout. La plupart des courriels que nous avons reçus sur le sujet au cours des dernières semaines reviennent sur l'idée même du jeu qu'il faut combattre, un débat qui aurait normalement dû être réglé il y a 15 ans, au moment où on a sérieusement commencé à parler de l'implantation de casinos au Québec.

> « Les marchands d'illusions de Loto-Québec songent à rapprocher le Casino de la population, à accroître les surfaces de jeu afin d'augmenter leurs gains. Pourtant, jadis, l'État mettait à l'amende les ouvriers qui jouaient l'argent de la famille à la « barbotte », ou aux dés. Autres temps, autres moeurs, dit le dicton. » (Edmond Lapierre, LaSalle)

> « Je pense qu'il y a quelque chose de profondément illogique dans l'attitude actuelle du gouvernement. Car on ne peut pas, à moins d'être hypocrite, prétendre pouvoir réduire les problèmes de jeu sans nécessairement devoir se résigner à des revenus moindres. C'est là, me semble-t-il, une évidence! » (Pierre Desjardins, Laval)

> « Le jeu compulsif rend les gens pauvres, dépressifs et souvent suicidaires. C'est de l'exploitation de la faiblesse des gens. C'est une dépendance comme la

## Comme on voit, près de 15 ans après la naissance de « nos » casinos étatiques, la question de fond n'est toujours pas réglée.

toxicomanie et l'alcoolisme. Profiter des gens déjà affaiblis pour s'enrichir est irresponsable de la part d'un gouvernement. » (Louis LeBlanc)

> « Les grands penseurs du Casino de Montréal songent à quitter leur île, car l'eau crée un obstacle physique et psychologique qui empêche de nombreuses personnes d'y gager plus régulièrement. Irait-on jusqu'à envisager l'admission des enfants des joueurs au service de garde « nec plus ultra » de Loto-Québec pour permettre à davantage de joueurs d'assouvir leur passion dévorante en parlant la pitance familiale? » (Claudine Boucher, Verdun)

Comme on voit, près de 15 ans après la naissance de « nos » casinos étatiques, la question de fond n'est toujours pas réglée. De débat architectural et urbanistique qu'il devrait être en 2005, il redevient moral et éthique.

Or, ne devrait-il pas être aussi fiscal? Car, en réalité, que recherche le gouvernement? Construire un casino à un emplacement où on pourrait finalement attirer le tourisme international dans le but d'obtenir davantage de revenus pour financer des programmes sociaux. Des taxes déguisées, quoi? D'autres revenus comme on en obtient avec le tabac et l'alcool. Dans le fond, c'est toujours le même débat.

Or, au même moment où l'idée de déménager le Casino était lancée, on apprenait qu'un comité était sur le point de recommander au gouvernement d'introduire une nouvelle taxe pour financer les soins d'hébergement des personnes âgées. Or, en cette matière comme dans bien d'autres, l'argent fait toujours cruellement défaut. Que disent nos lecteurs? Comme il fallait s'y attendre, on assiste aussitôt à une nouvelle levée de boucliers de contribuables qui considèrent qu'ils sont déjà trop taxés:

> « Dans la même semaine on nous annonce le déménagement du Casino et une nouvelle taxe sur la santé. Où sont les baisses d'impôt promises au dernier scrutin? » (Marc Osborne)

> « Comme d'habitude, le gouvernement étudie des méthodes pour augmenter ses revenus. Jamais il n'étudie les moyens de diminuer ses dépenses. » (Stéphane Comtois)

> « C'est triste de penser qu'une nouvelle taxe se dresse sur le dos des travailleurs pour financer la santé, alors qu'hier le gouvernement annonçait avec conviction la nécessité de relocaliser le Casino. » (Daniel Desrosiers, Montréal)

Ouf! Pas facile de concilier tout cela. Surtout quand on s'appelle Jean Charest, qu'on avait promis de substantielles baisses d'impôts et qu'on navigue en eaux troubles depuis plus de deux ans...



PHOTO ARMAND TROTTIER. LA PRESSE

Les nouveaux parcomètres reposant sur des poteaux surdimensionnés ne permettent plus qu'on y attache un vélo avec un cadenas en « U »...

# Incohérence ou incompétence? On veut installer des supports à vélos payants, alors qu'on cherche à promouvoir le cyclisme

DAMIEN CONTANDRIOPOULOS  
L'auteur réside à Montréalais.

J'avais appris aux informations, il y a déjà un moment, que la Ville de Montréal allait supprimer ses anciens parcomètres à pièce pour les remplacer par des horodateurs. Comme cycliste, ça m'ennuyait un peu car les parcomètres constituent un support pratique pour attacher son vélo. Je ne m'attendais pas à ce que la Ville en tienne compte, d'une part, parce que cette administration municipale se moque des cyclistes comme d'une guigne, et, d'autre part, parce qu'il paraît qu'il était interdit d'accrocher son vélo au « mobilier urbain », comme disent nos fonctionnaires.

Mais je viens de constater de visu que la Ville en profite pour remplacer tous les anciens parcomètres par des supports à vélos payants. Croyez-moi, je suis aussi désabusé au sujet de cette administration municipale qu'il est possible de l'être, mais là, elle a quand même réussi à me surprendre.

Voici en vrac quelques remarques sur la re-

marquable cohérence interne que cela implique. D'une part, cette initiative ridicule ne figure nulle part dans le plan d'accessibilité et de mobilité à vélo au centre-ville que la Ville vient de réaliser en collaboration avec Vélo Québec, pas plus que dans son plan d'urbanisme. Ces deux documents mettent au contraire en valeur le besoin de faciliter l'accès au centre-ville aux bicyclettes pour toutes sortes de bonnes raisons. Ainsi, par une belle journée de smog comme aujourd'hui, où la qualité de l'air est largement au-dessus du seuil de « mauvais » d'après les mesures du RSQA, il est très agréable de voir que la Ville cherche à implanter des *désincitatifs* au transport non polluant qu'est le vélo plutôt qu'à tenter de limiter l'utilisation de l'automobile.

Deuxièmement, d'après le site Web de la Ville, il paraît que l'interdiction d'accrocher son vélo aux parcomètres était motivée par le besoin d'« assurer le déplacement sécuritaire des véhicules d'urgence, de transport en commun, des piétons et des véhicules automobiles ».

Je suis donc rassuré sur le fait de n'avoir ja-

mais respecté cet interdit puisque, maintenant que c'est payant, un vélo attaché exactement au même endroit qu'avant ne gêne plus rien. D'autre part, sur la rentabilité de la mesure, un rapide tour du centre-ville ce matin montre que ces supports payants sont tous vides. Il est donc fort probable que cette initiative sera déficitaire.

Finalement, les vélos ne polluent pas, ne font pas de bruit, ne sont pas la cause d'accidents mortels (mais plutôt les victimes!), ne creusent pas de nids-de-poule, n'encouragent pas l'étalement urbain, contribuent à la vitalité des quartiers et des communautés, favorisent l'exercice physique, et j'en passe, alors, que l'on ne me sorte pas l'inévitable idiotie quant au fait que les automobilistes, pour qui l'inverse est vrai, payent bien leurs parcomètres, eux.

Et puis si la Ville a besoin d'argent, elle n'a qu'à taxer l'incompétence et l'incohérence. Aucun doute que cela s'autofinancera puisque c'est indubitablement la ressource la plus abondante et prévisible sur laquelle s'appuie l'administration Tremblay.

## Un processus faussé

PIERRE SABOURIN  
L'auteur réside à Montréal.

Cette année encore, le vérificateur engagé par la Ville de Montréal a révélé des lacunes graves dans la gestion de l'argent des contribuables; que ce soit pour des salaires versés à des employés ou des cadres à la maison, des heures supplémentaires excessives payées aux pompiers, des contrats offerts à des professionnels, des faiblesses dans la gestion des assurances collectives et du système d'informatique.

Les recommandations du vérificateur, comme de coutume, resteront lettres mortes. Il faudrait pouvoir faire la différence entre les bons fonctionnaires et ceux qui se limitent au minimum dans leur travail. Sinon, c'est comme dans le panier où la pomme pourrit les autres. Soyons réalistes, ce laxisme profite principalement aux salariés municipaux qui ont acquis la garantie d'emploi avec l'assurance d'en faire le moins possible avec les plus hauts salaires possibles. Grâce à des *lobbys*, riches et influents, financés par les puissants syndicats des cols blancs, des cols bleus et de l'association des cadres.

Ils ont faussé le processus démocratique. Maintenant, aux élections municipales, en novembre tous les quatre ans, les candidats indépendants ont peu de chance d'être élus. Et les grands partis politiques requièrent tellement d'argent... Les « pauvres » contribuables n'ont plus qu'à payer d'exorbitants avis d'imposition en regard des piètres services reçus, sans liberté de choix, imposés par ce monopole municipal. Ils n'ont pas le choix, sinon on saisit leur propriété.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Des talents « québécois »?

Je désire exprimer ma grande frustration lorsque j'entends des animateurs de télé, de radio, ou que je lis dans des journaux du Québec que les Jean-François Breau, Natasha St-Pier, Marie-Jo Thériot et Wilfred LeBouthillier sont des artistes québécois! Pourquoi ces journalistes et animateurs sentent-ils le besoin de dire que ces artistes (qui sont tous originaires du Nouveau-Brunswick) sont du Québec? Est-ce une ignorance générale ou ces journalistes ne font-ils pas leurs recherches? J'en ai ras le bol depuis longtemps, mais récemment, en regardant l'émission *Bon baisers de France* à Radio-Canada, le commentaire de France Beaudoin concernant Jean-François Breau a été la goutte qui a fait déborder le vase. Même si la plupart de ces artistes habitent maintenant Montréal ou Paris, il reste qu'ils sont originaires du Nouveau-Brunswick, essayons au moins de le mentionner! Natasha St-Pier, qui habite Paris, n'est pas considérée comme une Française et d'ailleurs, l'excellent animateur Michel Druker la présente toujours comme une fille de l'Acadie. Prenez l'exemple!

Sophie Cormier  
Saint-Antoine (Nouveau-Brunswick)

### Pubs qui ont mauvais goût

Depuis quelques temps, les publicités du yogourt Silhouette diffusées à la télévision ont mauvais goût. Bien qu'il soit louable d'informer les gens au sujet de l'alimentation et la santé, les messages transmis dans leurs pubs risquent d'encourager les femmes à développer une attitude malsaine face à la nourriture. On y fait rimer plaisir avec culpabilité (remplacez vos frites par une patate au four et sauvez 300 calories). Le vocabulaire utilisé est très subjectif et présente presque l'acte de manger comme un supplice (*résistez à la tentation* au restaurant en buvant deux verres d'eau avant d'affronter le menu). Dans une société où la minceur revêt une importance démesurée, les femmes sont de plus en plus obsédées par leur image corporelle et subissent beaucoup trop de stress par rapport à tout cela. Elles n'ont vraiment pas besoin d'être bombardées de tels messages les encourageant à sacrifier les petites douceurs de la vie dans un but purement esthétique. Après tout, c'est pour améliorer sa qualité de vie que l'on prend soin de sa santé... pas l'inverse!

Catherine Brochu  
Lévis

## Des hausses irréalistes

BRUNO LAPIERRE  
L'auteur demeure à Granby.

La Régie du logement recommande aux propriétaires des hausses de loyer si faibles, frôlant le 1 %, qu'elles sont irréalistes. Même si des associations de locataires amies, grassement subventionnées, crient haut et fort le contraire. La flambée des prix de l'immobilier depuis 1998 a appauvri les citadins, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Et a enrichi les actionnaires de banques, les entrepreneurs en construction et les administrations municipales. De nombreux propriétaires de multiplex éprouvent des difficultés à acquitter leurs paiements hypothécaires, leur impôt foncier, leurs taxes scolaires, de chauffage, d'électricité, d'assurance, d'entretien, etc., tous ces comptes se hissant au-dessus du taux annuel d'inflation.

Il va sans dire que les propriétaires ne sont pas tous riches et mécènes. Malgré cela, année après année, les recommandations des dirigeants de la Régie du logement sont toujours en bas du taux annuel d'inflation. Puis-je demander aux responsables de cette Régie d'État d'appliquer le même indice de hausse lors des présentes négociations des conventions collectives dans la fonction publique et lors des futurs renouvellements des milliers de baux commerciaux des locataires de la Caisse de dépôt et placement du Québec? Et ne me dites pas que ce n'est pas pareil!

### Mauvaise signalisation

Nouvellement arrivés à Montréal, mon mari et moi constatons qu'il n'est pas toujours facile de se déplacer dans les rues de la ville. En effet, les noms apparaissant aux coins des rues sont souvent difficiles à repérer et ainsi nous nous retrouvons parfois dans des situations stressantes où les automobilistes qui nous suivent semblent oublier que tout le monde n'est pas natif de leur ville. Alors pourquoi Montréal ne se ferait-elle pas plus accueillante pour ses nouveaux citadins de même que pour ces touristes qu'elle cherche tant à attirer? Il serait si simple, à l'exemple de San Francisco, d'afficher (en gros caractères) la rue à croiser sur un lampadaire situé à quelques mètres de l'intersection suivante. Fini les maux de têtes, les coups de klaxon impolis envers les nouveaux venus, et la recherche infructueuse de noms des rues qu'on aperçoit une fois qu'on est passé. Nous sommes très heureux de notre nouvelle vie dans cette ville qui sait se faire belle et où on trouve tant de potentiel, mais Dieu que l'accueil serait plus chaleureux si on nous indiquait notre chemin plus clairement!

Lisette de la Sablonnière  
Anjou

# Irak: attentat suicide au resto, 23 morts

FRANK GRIFFITHS  
ASSOCIATED PRESS

BAGDAD – Un attentat suicide a été perpétré hier dans un restaurant de kébabs très populaire de Bagdad, tuant au moins 23 personnes et faisant 36 blessés. Un nouvel acte sanglant en forme de défi, alors que l'armée américaine mène actuellement deux offensives d'envergure visant les « combattants étrangers » en Irak.

Depuis la formation du gouvernement d'Ibrahim al-Jaafari le 28 avril dernier, au moins 1142 personnes ont trouvé la mort au cours de la vague d'attaques et d'attentats commis par les insurgés.

À Bagdad, un kamikaze portant une veste bardée d'explosifs s'est fait exploser hier à 14 h 45 à l'intérieur du restaurant Ibn Zanbour, l'un des plus fréquentés de la capitale, vers l'heure du déjeuner. L'attentat a été revendiqué par Al-Qaeda sur un site

Web islamiste dont l'authenticité n'a pas été confirmée dans l'immediat.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital Yarmouk. Sept policiers figurent parmi les morts et 16 autres parmi les blessés, ainsi que les gardes du corps du ministre des Finances, Ali Abdel-Amir Allaoui, qui, lui, n'était pas sur place.

L'attaque s'est produite à environ 400 mètres de l'entrée principale de la « zone verte », secteur sous haute protection de la capitale qui abrite le siège du gouvernement irakien et les ambassades américaines et britanniques. Dans ce qui est l'un des secteurs les plus surveillés de la capitale, le restaurant était fréquenté notamment par des militaires et policiers irakiens.

Ailleurs à Bagdad et dans le reste du pays, une série d'attaques a fait 13 morts. Et ce malgré les deux opérations lancées dans la semaine, « Lance » et « Dague », la première dans la pro-

vince sunnite d'Anbar, sur la frontière syrienne et la deuxième au nord-ouest de Bagdad, dans le secteur du lac Tharthar, où se trouvent des camps d'entraînement et caches d'armes. Le bilan de ces offensives est à ce jour de

**Au moins 1142 personnes ont trouvé la mort en Irak dans des attentats depuis la formation du gouvernement d'Ibrahim al-Jaafari.**

60 morts et une centaine de rebelles capturés. Les services de renseignement considèrent que la province d'Anbar est la porte d'entrée en Irak des combattants étrangers.

Des marines américains ont tué 15 insurgés dans des affrontements près de Falloujah, à quelque 65 km à l'ouest de Bagdad.

Le gouvernement a par ailleurs annoncé l'arrestation d'un membre présumé d'Al-Qaeda en Irak, Moussab Kasser Abdul Rahman

Hassan, alias Abou Younis. Le communiqué le présente comme l'un des proches de l'ennemi public No 1 Abou Moussab al-Zarqawi et lui attribue la responsabilité de plus de 60 attentats à Bagdad.

Un attentat à la voiture piégée a tué trois civils et fait 30 blessés, dont deux policiers irakiens dans le nord de la capitale, selon le sergent américain David Abrams. Le kamikaze a fait sauter le véhicule derrière une patrouille de police.

À Takrit, ville natale de Saddam Hussein située à 130 km au nord de Bagdad, un kamikaze dans une voiture piégée a tué deux soldats irakiens et deux civils à un barrage routier. L'atten-

tat a fait également 12 blessés, dont huit soldats.

À Bagdad, dans le quartier de Kazimiyah, une bombe a explosé près d'une mosquée chiite, tuant une personne et en blessant 27 autres. Toujours dans la capitale, deux policiers et un ingénieur travaillant dans le secteur pétrolier ont été abattus dans deux attaques. À Mossoul (nord), deux obus de mortier ont raté le bâtiment du gouvernorat, tuant en revanche sur un

marché un enfant de 12 ans et faisant 14 blessés. Une série d'affrontements a également fait un mort et deux blessés à Samarra (95 km au nord de Bagdad). Pour la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice, les mouvements d'insurrection « sont non seulement vaincus militairement mais aussi politiquement ». Les attaques ne devraient cependant pas prendre fin prochainement, a-t-elle mis en garde sur Fox News.



RAV4 2005

279\$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 4 220 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE  
À LA LOCATION

À L'ACHAT  
À PARTIR DE 24 990\$\*



CAMRY 2005



SIENNA 2005

500 \$ DE REMISE  
À LA LOCATION OU À L'ACHAT  
D'UN DE CES VÉHICULES†

1<sup>RE</sup> MENSUALITÉ GRATUITE À LA LOCATION\*  
OU CRÉDIT ÉQUIVALENT À L'ACHAT\*\*

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
À LA LOCATION\*

299\$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 4 155 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE  
À LA LOCATION

À L'ACHAT  
À PARTIR DE 24 585\$\*

349\$

PAR MOIS/LOCATION 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT DE 4 961 \$  
OPTION 0 \$ COMPTANT  
ÉGALEMENT DISPONIBLE  
À LA LOCATION

À L'ACHAT  
À PARTIR DE 30 000\$\*

TOYOTA  
un coup de cœur sans fin



**VOYEZ DU PAYS**

ROULEZ POUR VOIR LE CANADA AUTREMENT  
Venez chercher votre guide  
Routes et découvertes du Canada  
chez votre concessionnaire

**ACCÈS TOYOTA** Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offres de location au détail valables sur les modèles Camry LE 2005 (BE32KA AA), RAV4 2005 (HD20VM) et Sienna 2005 (ZA30CP AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ et offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Camry, RAV4 et Sienna 2005 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois sera accordé (taxes incluses). Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 4 098,16 \$ (taxes incluses) pour la Camry LE 2005 (BE32KA AA), de 4 040,24 \$ (taxes incluses) pour le RAV4 2005 (HD20VM) et de 4 829,48 \$ (taxes incluses) pour la Sienna 2005 (ZA30CP AA).

\*\* Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Camry, RAV4 et Sienna 2005 neufs en stock. † Un chèque de 500 \$ sera remis par le concessionnaire à la livraison du véhicule, applicable à la location pour un terme de 48 mois ou à l'achat des modèles Camry, RAV4 et Sienna 2005 neufs en stock. \* PDSF pour les modèles Camry LE 2005 (BE32KA AA), RAV4 2005 (HD20VM) et Sienna 2005 (ZA30CP AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 30 juin 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.